

UNITED NATIONS  
DEVELOPMENT GROUP



*Empowered lives.  
Resilient nations.*

## **Deuxième rapport annuel consolidé d'activités du Fonds pour la Stabilisation et le Relèvement (SRFF) de la République Démocratique du Congo**

**Rapport de l'Agent Administratif pour la SRFF  
pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2011**

**Multi-Partner Trust Fund Office  
Bureau de Gestion  
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)  
<http://mptf.undp.org>**

31 mai 2012

# Fonds pour la Stabilisation et le Relèvement de la République Démocratique du Congo

ORGANISATIONS PARTICIPANTES	
	Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)
	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)
	Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)
	Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
	Organisation Internationale du Travail (OIT)
	Organisation mondiale de la Santé (OMS)
	Programme Alimentaire Mondiale (WFP)
 <small>Empowered lives. Resilient nations.</small>	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

## ORGANISATIONS PARTICIPANTES



Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)

## BAILLEURS DE FONDS



Agence suédoise de coopération internationale au développement



Gouvernement de la Belgique



Gouvernement de la Norvège



Gouvernement des Pays-Bas

## Abréviations et Acronymes

AA	Agent administratif
AGR	Activité génératrice de revenus
AMS	Assistance multisectorielle
APCLS	Alliance des patriotes pour un Congo libre et souverain
APEC	Action pour la Promotion de l'Entrepreneuriat au Congo
ASF	Avocats Sans Frontières
CAP	Processus d'Appel Consolidé
CCP	Centres communautaires polyvalents
CEP	Champ École Paysan
CGP	Comité de gestion du projet
CIP	Centre d'Intervention Psychosocial
CMJ	Comité mixte de la justice
COOPI	Cooperiazone Internationale
CREFES	Cabinet de recherche, de formation et d'expertise en santé et développement
CTC	Comité technique conjoint
DPS	Département provincial de la santé
DRAL	Division provinciale du développement rural
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FARDC	Forces armées de la RDC
FDC	Force de défense congolaise
FDLR	Forces démocratiques de libération du Rwanda
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le Développement
GP	Groupement paysan
ICCN	Institut congolais pour la conservation de la nature
ILD	Initiative locale de développement
IPAPEL	Inspection (ou inspecteur) provinciale de l'agriculture, pêche et élevage
IPDRAL	Inspection (ou inspecteur) provinciale du développement rural
ISSSS	Stratégie internationale d'appui de stabilisation et de sécurité (International Security and Stabilization Support Strategy)
IST	Infection sexuellement transmissible
MINIGEFAE	Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant
MONUSCO	Mission de Stabilisation des Nations Unies en RDC
MPTF	Fonds Fiduciaire Multipartenaire / Multi-Partner Trust Fund
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation à but non gouvernemental
ONU	Organisations des Nations Unies
ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les établissements humains

OP	Organisation paysanne
PEP	Prophylaxie Postexposition
PNC	Police Nationale Congolaise
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RDC	République Démocratique du Congo
RECOPE	Réseaux Communautaires de Protection de l'Enfant
SAA	Arrangement administratif standard
SECP	Service de l'Éducation Civique et Patriotique des FARDC
SENASAEM	Service national des semences
SFB	Conseil d'administration du Fonds de stabilisation
SFCG	Search for Common Ground
SGBV	Sexual and Gender-Based Violence
SNVGB	Stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre
SRFF	Fonds de stabilisation et de relèvement
STAREC	Stabilisation et de Reconstruction de l'Est de la RDC
STCE	Service technico-commercial aux entreprises
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNHCR	Agence des Nations Unies pour les réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
UT	Unité de transformation

## Définitions

**Agence de mise en œuvre :** Organisation qui prend la direction d'un projet en assurant la coordination de toutes les activités et en fournit les rapports.

**Allocation :** Montant approuvé par le Conseil d'administration du Fonds pour la Stabilisation de la RDC.

**Bailleurs de fonds :** Les parties qui apportent les moyens financiers pour la mise en œuvre des programmes arrêtés.

**Clôture du projet financier :** Un projet ou un programme est considéré comme étant fermé financièrement lorsque toutes les obligations financières d'un projet ou un programme opérationnel complété ont été réglés, et aucune redevance financière ne peut être encourue.

**Clôture du projet opérationnel :** Un projet ou un programme est considéré comme étant fermé opérationnellement lorsque toutes les activités pour lesquelles une Organisation participante est responsable en vertu du document programmatique approuvé ont été achevées.

**Contributions des bailleurs :** Les sommes versées par les bailleurs par l'entremise de l'Agent administratif.

**Coûts directs :** Les coûts qui peuvent être tracés ou identifiés comme faisant partie du coût de l'exécution du Fonds fiduciaire.

**Coûts indirects :** Un coût général qui ne peut pas être directement lié à un programme ou une activité particulière des Organisations participantes. En vertu du MPTF de l'ONU, ces coûts s'élèvent à sept pour cent selon l'accord de recouvrement des coûts du GNUD MPTF.

**Décaissement du projet :** Le montant versé à un vendeur ou d'une entité pour les biens reçus, travail accompli, et/ ou les services rendus (n'inclut pas les engagements non réglés).

**Dépenses du projet :** Montant des décaissements des projets réalisés ainsi que les engagements non liquidés au cours de l'année.

**Date de démarrage du projet :** Date du transfert du premier versement du Fonds Fiduciaire Multipartenaire (MPTF Office) à une Organisation participante.

**Engagement des bailleurs de fonds :** Une contribution des donateurs selon l'Arrangement administratif standard (SAA) signé avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds Fiduciaire Multipartenaire / Multi-Partner Trust Fund Office (MPTF Office), en tant qu'Agent administratif du Fonds de stabilisation et de relèvement (SRFF).

**Engagement du projet :** Le montant pour lequel des contrats juridiquement contraignants ont été signés, y compris des engagements pluriannuels qui peuvent être payés dans les années futures.

**Montant net financé :** Montant transféré à une Organisation participante moins les remboursements de soldes non dépensés de l'Organisation participante.

**Organisations participantes :** Organisations qui ont signé le mémorandum d'entente avec l'Agent administratif.

**Partenaires de mise en œuvre :** Organisations qui réalisent les activités sur le terrain sous la coordination des Organisations participantes.

**Projet/Programme approuvé :** Un document de programme/projet, y compris le budget, etc., qui est approuvé par le Conseil d'administration du Fonds pour la Stabilisation de la RDC.

**Total du budget approuvé :** Montant approuvé par le Conseil d'administration du Fonds pour la Stabilisation de la RDC.

# Table des matières

Sommaire exécutif.....	1
1 Introduction .....	5
1.1 Fondation stratégique .....	6
1.2 Mécanismes de gouvernance.....	7
1.2.1 Conseil d'administration du Fonds de stabilisation (SFB) .....	7
1.2.2 Réunions du SFB.....	8
1.2.3 Agent administratif .....	8
2 État de mise en œuvre des projets .....	10
2.1 État de mise en œuvre des projets par domaine prioritaire d'intervention.....	10
2.1.1 Domaine prioritaire d'intervention : Retour et réintégration des déplacés internes .....	10
2.1.2 Domaine prioritaire d'intervention : Prévention de Violences Sexuelles.....	11
2.2 Défis des programmes et projets .....	13
3 Résultats par domaine prioritaire d'intervention.....	14
3.1 Le domaine prioritaire d'intervention : Retour et réintégration des déplacés internes.....	14
3.1.1 Projet « Relèvement et de relance économique dans la province du Maniema » – PNUD et FAO – US\$ 3.949.209 .....	16
3.2 Le domaine prioritaire d'intervention : Prévention de la violence sexuelle .....	18
3.2.1 Programme « Prévention et protection des violences sexuelles » – UNHCR – US\$ 760.024 .....	22
3.2.2 Programme « Contribuer à créer et améliorer l'accessibilité aux services et l'assistance multisectorielle de qualité pour les survivantes de violence sexuelle et du genre (Nord Kivu) » – UNICEF – US\$ 1.25.000.....	25
3.2.3 Programme conjoint « Contribuer à créer et améliorer l'accessibilité aux services et l'assistance multisectorielle de qualité pour les survivantes de violence sexuelle et du genre (Sud Kivu et Ituri) » – UNICEF et UNFPA – US\$ 2.262.173 .....	27
3.2.4 Projet « Renforcement des capacités en matière de lutte contre l'impunité des violences sexuelles » – UNOPS – US\$ 928.837 .....	30
3.2.5 Programme conjoint « Appui à la recherche universitaire sur les violences sexuelles pour une revisitation des curricula scolaires et universitaires en RDC » – UNESCO et UNHCR – US\$ 1.150.000 .....	32
3.2.6 Programme « Réduction de l'ampleur des violences sexuelles au Sud Kivu et à l'Ituri » – UNFPA – US\$ 790.054.....	33
3.2.7 Programme « Amélioration du système d'information et de gestion des données sur les violences sexuelles en RDC » – UNFPA – US \$500.000 .....	35
3.2.8 Programme « Amélioration du système d'information sur les violences sexuelles au Nord Kivu » – UNFPA - US\$ 500.000.....	36
4 Sommaire financier.....	38



4.1	Sources, utilisations, et le solde des fonds.....	38
4.2	Les contributions des bailleurs de fonds .....	39
4.3	Transferts de fonds.....	39
4.3.1	Transferts aux Organisations participantes .....	39
4.3.2	Transferts par domaines prioritaires d'intervention .....	40
4.4	Dépenses déclarées par les Organisations participantes .....	41
4.4.1	Dépenses globales et taux d'exécution.....	41
4.4.2	Les dépenses cumulées des Organisations participantes, avec distribution par catégorie .....	43
5	Transparence et responsabilité .....	44
6	Conclusion.....	44

## Liste des Tableaux

Tableau 1.2 : Projets approuvés par le Conseil d'administration du Fonds de stabilisation.....	9
Tableau 3.1.1 – Les réalisations clés du programme conjoint .....	17
Tableau 3.2.1 – Les réalisations clés du programme .....	23
Tableau 3.2.2 – Les réalisations clés du programme .....	25
Tableau 3.2.3.1 – Les réalisations clés du programme conjoint .....	28
Tableau 3.2.3.2 – La Prise en charge médicale de 435 cas.....	30
Tableau 3.2.4 – Les réalisations clés du projet.....	31
Tableau 3.2.5 – Les réalisations clés du programme conjoint .....	33
Tableau 3.2.6 – Les réalisations clés du programme .....	34
Tableau 3.2.7 – Les réalisations clés du programme en RDC.....	35
Tableau 3.2.8 – Les réalisations clés du programme au Nord Kivu.....	37
Tableau 4.1 : Aperçu financier pour la période terminant le 31 décembre 2011 (montants en dollars US).....	38
Tableau 4.2 : Dépôts des bailleurs de fonds (montants en dollars US).....	39
Tableau 4.3.1 : Montant net financé par des Organisations participantes (montants en dollars US).....	40
Tableau 4.3.2 : Montant net financé par domaine prioritaire d'intervention (montants en dollars US) .....	41
Tableau 4.4.1 : Aperçu des finances avec distribution par domaine prioritaire d'intervention (en dollars US).....	41
Tableau 4.4.2 : Total des dépenses par catégorie (montants en dollars US).....	42
Tableau 4.4.3 : Total des dépenses cumulées par Organisation participante, avec distribution par catégorie, du 1 <sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2011 (montants en dollars US).....	43

## Liste des Figures

Figure 1 – Régions de l'Est ciblées par le SRFF : Nord Kivu, Sud Kivu, Ituri et Maniema.....	5
Figure 2 - Structure de gouvernance du Fonds de stabilisation.....	8
Figure 3 - Des bénéficiaires de la « Maison de la femme » en pleine activité.....	16
Figure 4 - Cas de violences sexuelles au Nord Kivu, janvier-mars 2012.....	19
Figure 5 – Une affiche publique : Agissons contre les violences sexuelles et luttons contre l'impunité.....	22
Figure 6 - Réinsertion économique du programme conjoint UNPFA et UNICEF pour améliorer l'accessibilité aux services.....	27
Figure 7 - Présentation du projet à l'équipe de recherche de l'Université de Goma.....	32
Figure 4.3.1 : Montant net financé par les Organisations participantes pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2011 (en pourcentage).....	40
Figure 4.4.2 : Pourcentage des coûts totaux des programmes tirés par les six catégories du GNUD.....	43
Figure 4.4.3 : Dépenses des Organisations participantes (en pourcentage).....	44

# Sommaire exécutif

## 1. Introduction

En juin 2009, le gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a lancé un Programme de stabilisation et de reconstruction de l'Est de la RDC (Stabilization and Reconstruction Plan for War-Affected Areas, STAREC). Ce plan identifie un certain nombre de priorités pour le court et moyen terme, regroupées sous trois volets : (a) la sécurité et la restauration de l'autorité étatique ; (b) l'aide humanitaire et sociale ; et (c) la reprise économique. Le système des Nations Unies et les principaux partenaires appuient le STAREC afin de mieux l'aligner sur les priorités clés du gouvernement. L'objectif global de cette stratégie — la Stratégie internationale d'appui de stabilisation et de sécurité (International Security and Stabilization Support Strategy, ISSSS) — est de soutenir les efforts nationaux visant à promouvoir un environnement sûr et stable dans les principales zones de conflit de l'Est du Congo.

Une composante centrale de cette stratégie d'assistance a consisté à mettre en place une entité commune de gestion des fonds — le Fonds de stabilisation et de relèvement (SRFF) — et les structures de coordination qui lui est associé. Le SRFF a pour but d'accélérer l'approbation des requêtes et les décaissements, d'alléger la structure de la gouvernance et de formuler les interventions individuelles en suivant une démarche programmatique plus exhaustive.

Le SRFF et l'ISSSS dont il fait partie est conçu de sorte à soutenir les objectifs stratégiques et les interventions prioritaires qui ont été énoncés dans le STAREC et concernent ses trois volets cités plus haut. Ce dernier complète à la fois le STAREC, l'ISSSS, tout autre cadre stratégique détaillé et plan d'action élaborés et y est intégré.

Le SRFF est administré par le bureau de Fonds Fiduciaire Multipartenaire / Multi-Partner Trust Fund Office (MPTF Office) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en conformité avec ses règles et règlements financiers. L'Agent administratif a conclu un mémorandum d'entente avec un total de onze Organisations des Nations Unies (ONU) (ci-après dénommé « Organisations participantes »), impliquées dans le SRFF. Le MPTF Office reçoit, administre et gère les contributions des bailleurs de fonds, et débourse ces fonds aux Organisations participantes, conformément aux décisions du SFB. L'Agent administratif prépare et soumet des rapports financiers annuels consolidés, ainsi que les états financiers réguliers sur le compte SRFF au Conseil d'administration du Fonds de stabilisation (SFB), pour la transmission aux bailleurs de fonds. Certaines fonctions de l'Agent administratif (AA) en RDC ont été exercées par le bureau de pays du PNUD en RDC en vertu d'une délégation de pouvoirs délivrée par le coordonnateur exécutif du MPTF Office au Directeur Pays du PNUD en RDC.

Ce rapport annuel 2011, sur les activités exécutées dans le cadre du SRFF, couvre la période du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011 et présente l'état de mise en œuvre des projets et programmes conjoints agréés pour le financement. Ce rapport est préparé par le MPTF Office, en consultation étroite avec le PNUD en RDC, en tant que délégué de l'Agent administratif, et le Secrétariat technique SRFF dans l'accomplissement de ses exigences de déclaration énoncées dans l'Arrangement administratif standard (SAA) conclu avec les bailleurs de fonds. En ligne avec le mémorandum d'entente, le rapport annuel 2011 est consolidé sur la base des informations et données contenues dans les rapports d'étape et les états financiers individuels des Organisations participantes et présenté au MPTF Office. Il n'est ni une évaluation du SRFF ni une évaluation de la performance des Organisations participantes. Toutefois, le rapport fournit le SFB avec un aperçu complet des réalisations et des

défis associés aux projets et programmes conjoints financés par le SRFF, lui permettant de prendre des décisions stratégiques et des mesures correctives, le cas échéant.

## **2. Structure du rapport**

Le rapport comprend six chapitres et il est consolidé sur la base de l'information et des données contenues dans les projets individuels et rapports sur les programmes conjoints soumis par les Organisations participantes, pour lesquels le financement a été approuvé par le SRFF.

Le premier chapitre présente le contexte général de ce Fonds, le cadre stratégique de travail et les accords de gestion. Le deuxième chapitre donne l'état de mise en œuvre et les défis relevés par le Fonds. Le troisième chapitre met en exergue les réalisations et les résultats des projets lancés. Le quatrième chapitre présente la situation financière en relevant les contributions des bailleurs, l'exécution du budget, les revenus financiers, le transfert des fonds aux Organisations participantes et les dépenses opérationnelles des activités. Le chapitre cinq évoque le système de gestion mise en place par l'Agent administratif en vue d'assurer une transparence maximale des procédures et des mécanismes de responsabilité et de contrôle efficaces qui doivent être au centre de tout le système. La conclusion du rapport forme le sixième et dernier chapitre.

## **3. Réalisations et défis de mise en œuvre**

Le SRFF a conclu sa deuxième année d'opérations. Dans l'ensemble, il a été une expérience fructueuse et positive. Dans le cadre du domaine prioritaire d'intervention « Retour et réintégration des déplacés internes », pour améliorer les revenus des ménages bénéficiaires grâce à une production agricole, la cartographie des sites du projet a été produite par le PNUD et FAO et 13 villages ont été ciblés. Au total, 4.759 ménages bénéficiaires (87 pour cent) ont été identifiés et leur liste par localité et volet d'activité a été produite.

L'UNHCR et ses partenaires ont lancé une vaste campagne de sensibilisation pour la prévention et réponse aux violences sexuelles à travers la Stratégie Compréhensive sur les Violences Sexuelles. En 2011, le programme mis en œuvre au Nord Kivu, Sud Kivu et Province Orientale (district Ituri) a pu atteindre plusieurs résultats. Au Nord Kivu, 394.384 personnes dans le milieu public ont été atteintes à travers 182 projections publiques, sessions de théâtre participatif ou sous-films. Les sous-films ont atteint 1.870 militaires FARDC et 310 éléments de la Police Nationale Congolaise (PNC), afin d'augmenter leur capacités de prévention des cas des violences sexuelles ainsi que de protection des survivants. Au Sud Kivu et en Ituri, 48 structures communautaires de prévention sont mises en place et opérationnelles. Quatorze sont incluses dans la phase pilote pour la durabilité. 197,728 personnes ont été touchées par les activités de sensibilisation et deux études sur les causes et pratiques traditionnelles liées aux violences sexuelles ont été réalisées. En fin, dans les trois provinces, UNHCR en collaboration avec la contrepartie gouvernementale a assuré la gestion régulière des Groupes de Travail Protection et Prévention, tout en assurant le renforcement des capacités des différents membres, la coordination des activités, l'identification des gaps et priorités ainsi que le partage des meilleures pratiques et leçons apprises.

Par ailleurs, en vue de la prévention des incidents de violences sexuelles lors de la recherche du bois de chauffe : (a) 400 femmes ont bénéficié de machines pour la fabrication et la vente de briquettes (cela a également permis aux bénéficiaires d'UNHCR d'atteindre une certaine autosuffisance) ; et (b) 120 gardes de parcs de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN), 20 autorités locales et 20 membres issus des communautés locales ont été formés sur les Sexual and Gender-Based Violence (SGBV).

Au Sud Kivu et en Ituri, le programme conjoint d'UNICEF et UNFPA a aidé 2.627 survivantes de violences sexuelles avec un soutien et une prise en charge psychosociale à travers 17 maisons d'écoute mises en place et réhabilitées par le programme. De plus, 1.818 ont été soignés dans les cliniques, dont 232 enfants et 389 cas incidents. 168 enfants ont également été réinsérés dans 12 écoles. En Ituri, 1.683 survivants ont bénéficié de la réinsertion socioéconomique et 425 enfants ont été réinsérés à l'école. Au Sud Kivu et en Ituri, UNFPA a promulgué un code de conduite des FARDC qui a été présenté officiellement à la communauté nationale et internationale – lors d'une cérémonie à laquelle, le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies avait pris part. De plus, une formation de formateur a permis de sensibiliser près de 6.000 hommes de troupe alors que la cible du projet était de 2.000 hommes de troupe.

Au Nord Kivu, l'UNICEF a lancé un système de la coordination de l'Assistance Multisectorielle (AMS) depuis l'adoption de la Stratégie nationale de lutte contre les violences sexuelles. Les experts de l'AMS se sont organisés en Groupes de travail thématiques pour avancer l'élaboration de quatre protocoles standard (médical, psycho-social, la référence légale, et la réintégration socio-économique et scolaire) dans deux ateliers tenus à Kinshasa. Au niveau départemental, deux ateliers ont été organisés et trois protocoles ont été enrichis par les experts du Nord Kivu. Le renforcement des capacités en matière de lutte contre l'impunité des violences sexuelles a commencé avec le programme d'UNOPS en 2011. Cinq boutiques de droit ont fourni des conseils juridiques aux populations installées (deux au Sud Kivu et trois en Ituri) et 386 personnes en ont bénéficié. En outre, un premier prototype du logiciel de collecte et de traitement des données sur les violences sexuelles a été livré.

Le programme conjoint d'UNESCO et UNHCR a bien démarré avec l'installation de deux équipes de recherche - un à l'Université de Goma et l'autre à l'Université de Kinshasa. La formation des chercheurs a été effectuée pour huit participants issus de l'Université de Goma.

Un des plus grands défis est l'insécurité et l'isolement de certaines zones qui demeurent les principaux obstacles pour mener des activités préventives et fournir en temps opportun une aide efficace aux victimes de la violence sexuelle. Un autre grand défi à venir est de mobiliser des ressources provenant d'autres bailleurs de fonds pour le financement supplémentaire du SRFF. Cela exigera un effort concerté du Coordonnateur Résident des Nations Unies et le gouvernement de la RDC.

#### **4. Rendement financier**

En 2010, le SRFF a reçu un total d'US \$16,8 des contributions des bailleurs de la Belgique, la Norvège, des Pays-Bas et de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement et un montant d'US\$ 12,1 millions cumulatifs a été transféré aux Organisations participantes. Le 31 décembre 2011, l'Agent administratif a transféré un total d'US\$ 7.778.046 à sept Organisations participantes. Le SFB a approuvé quatre projets qui ont démarré en 2011. Un de ces projets vise le retour et réintégration des déplacés internes et est dans sa première année d'opération. Trois programmes qui vise la prévention et réponse aux violences sexuelles à travers la Stratégie Compréhensive sur les Violences Sexuelles ont également reçu un financement et ont été mis en œuvre en 2011.. Un pourcentage de 72,3 des ressources déposées par les bailleurs dans le compte SRFF a été programmé par le SFB. Les Organisations participantes du SRFF ont déclaré US\$ 5.927.487 millions de dollars en dépenses cumulatives.

Ce rapport financier consolidé couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2011 et fournit des données financières sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de projets financés par le SRFF. Il est affiché sur le MPTF GATEWAY (<http://mptf.undp.org/factsheet/fund/CRF00>).

## **5. Responsabilisation et transparence**

Le MPTF Office continue à fournir des informations sur GATEWAY (<http://mptf.undp.org>) – une plateforme de connaissances offrant en temps réel des données, avec un maximum de deux heures de retard – l'information financière du système de comptabilité MPTF des contributions des bailleurs de fonds, budgets, programmes et les transferts aux Organisations participantes. Il est conçu pour fournir des services de gestion de fonds transparents et responsables au système des Nations Unies pour renforcer la cohérence, l'efficacité et l'efficience. Le MPTF Office GATEWAY comprend le site Web SRFF (<http://mptf.undp.org/factsheet/fund/CRF00>), qui fournit des informations détaillées sur les opérations des Nations Unies.

## **6. Conclusion**

Le SRFF est dans sa deuxième année de fonctionnement. Un montant d'US\$ 7.778.046 a été transféré à neuf projets et programmes conjoints en 2011. Ce financement a soutenu deux domaines prioritaires pour la coopération des Nations Unies avec le gouvernement de la RDC, y compris le retour et la réintégration des populations déplacées à l'intérieur de leurs communautés d'origine, et la prévention et réponse aux violences sexuelles à travers la Stratégie Compréhensive sur les Violences Sexuelles. Le taux d'exécution financier du SRFF au 31 décembre 2011 est de 49 pour cent. Les projets et programmes conjoints financés ont accompli des résultats concrets et mesurables et méritent d'être soutenus à l'avenir.

Le MPTF Office prévoit que ce deuxième rapport annuel consolidé fournira la base sur laquelle mieux évaluer les besoins et mener un plaidoyer pour la mobilisation des fonds supplémentaires en appui au SRFF. De même, il est envisagé que la description détaillée du rapport annuel, faite en vertu des projets et des programmes conjoints financés par le SRFF, ouvrira un financement supplémentaire provenant d'autres donateurs potentiels et les parties prenantes. Le rapport contribue également à une meilleure compréhension du rôle du SRFF en tant que véhicule de financement pour le travail de l'ONU afin de soutenir le gouvernement dans l'atteinte de ses priorités de stabilisation et de reconstruction.

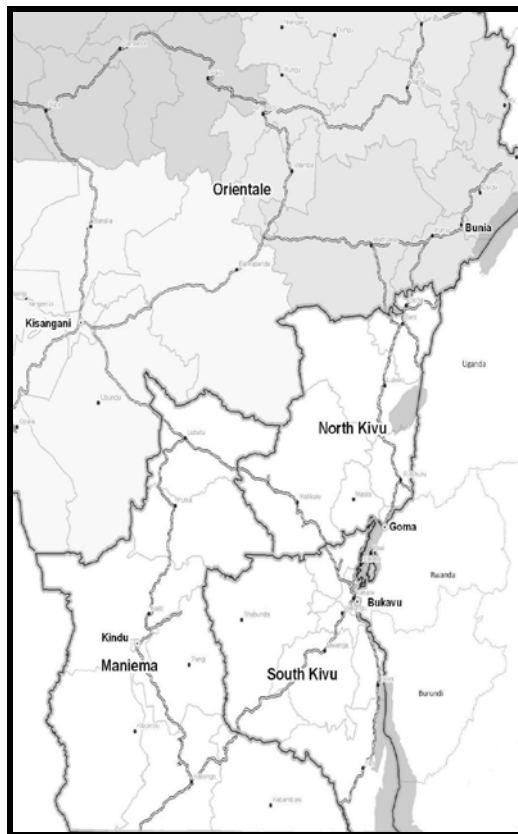
# 1 Introduction

L'année 2011 en RDC a été marquée par les deuxièmes élections présidentielles et législatives depuis la signature des accords de paix en 2003. Contrairement à la première élection démocratique organisée en 2006 qui a été fortement soutenue par l'ONU, l'élection 2011 a été effectuée sous l'entière responsabilité des institutions nationales de la RDC. La Mission de Stabilisation des Nations Unies en RDC (MONUSCO), les bailleurs de fonds et les agences internationales y ont fourni un soutien financier, technique et logistique. Au-delà de tensions électorales, le processus de stabilisation reste fragile. Les affrontements armés persistent dans l'Est de la RDC due à la persistance des activités des groupes armés provoquant une crise humanitaire continue.

Trois grandes épidémies ont touché le pays au cours de 2011; y compris la rougeole, le choléra et la poliomyélite (la RDC est l'un des derniers pays en Afrique de ne pas avoir éradiqué cette maladie). Il reste 1,7 million de populations déplacées à l'intérieur dans les régions orientales du pays. Les provinces de l'Est de la RDC ont souffert de violence intermittente, mais grave au cours des six dernières années, alors même que le reste du pays s'est stabilisé. Les groupes armés étrangers continuent d'être actifs, la violence contre les civils demeure à des niveaux extrêmement élevés, et environ deux millions de personnes sont déplacées de leurs foyers.

La situation politique et militaire à l'Est de la RDC reste incertaine et hétérogène. Alors que certaines parties de l'Ituri, du Grand Nord du Nord Kivu, du Maniema et du Tanganyika semblent se stabiliser, au Nord et au Sud Kivu la situation est volatile et fragilise les territoires du Maniema et du Nord Tanganyika. Le SRFF cible les trois régions de l'Est – le Nord Kivu, Sud Kivu, Ituri et Maniema (**Figure 1**).

Fin 2011 a été marquée par une situation de sécurité qui s'est sensiblement détériorée à l'Est de la RDC. Au moment de la publication du présent rapport, les combats entre les groupes armés et les troupes gouvernementales ont de nouveau augmenté, provoquant 160.000 nouveaux déplacements. Bien que ces affrontements mettent en doute l'intégration des combattants des groupes armés dans l'armée nationale comme prévu dans les accords de paix, mais peuvent représenter une nouvelle étape dans la redéfinition de la dynamique de paix dans l'Est.



**Figure 1** – Régions de l'Est ciblées par le SRFF : Nord Kivu, Sud Kivu, Ituri et Maniema. (mars 2012, ©ISSSS)



## 1.1 Fondation stratégique

Dans ce contexte et afin de relever les divers défis à la paix dans l'Est de la RDC et de consolider les acquis de récentes initiatives de paix et d'autres interventions politiques et militaires, le gouvernement a lancé un Plan de stabilisation et de reconstruction de l'Est de la RDC (Stabilization and Reconstruction Plan for War-Affected Areas, STAREC) en juin 2009. Ce plan identifie un certain nombre de priorités pour le court et moyen terme, regroupées sous trois volets : la sécurité et la restauration de l'autorité étatique, l'aide humanitaire et sociale, et la reprise économique.

Le système des Nations Unies et les principaux partenaires appuient le STAREC afin de mieux l'aligner sur les priorités clés du gouvernement. L'objectif global de cette stratégie — la Stratégie internationale d'appui de stabilisation et de sécurité (International Security and Stabilization Support Strategy, ISSSS) — est de soutenir les efforts nationaux visant à promouvoir un environnement sûr et stable dans les principales zones de conflit de l'Est du Congo.

Une composante centrale de cette stratégie d'assistance a consisté à mettre en place une entité commune de gestion des fonds — le Fonds de stabilisation et de relèvement (SRFF) — et les structures de coordination qui lui seraient associées.

L'établissement du SRFF répond à plusieurs objectifs clés, à savoir :

- Fournir un cadre stratégique, collectif au plan international, et cohérent pour soutenir et compléter les efforts menés par le gouvernement de RDC en vue de stabiliser l'Est de la RDC et attribuer et gérer les ressources à cet effet ;
- Garantir que la communauté internationale puisse réagir rapidement et efficacement aux évolutions du terrain et traiter les nouvelles priorités au fur et à mesure qu'elles se manifestent ;
- Renforcer l'incidence et l'efficacité générale du soutien international au gouvernement de RDC en veillant à suivre une démarche collective et à éviter que les efforts soient répétitifs ou fragmentés ; et
- faire en sorte que les programmes soient plus harmonisés et cohérents qu'ils ont été jusqu'ici en suivant la démarche antérieure, qui consistait à mener des interventions fragmentées et autonomes et entraînait des coûts transactionnels importants de coordination.

Les objectifs du SRFF ont été définis sur la base du STAREC et la stratégie d'appui de la communauté internationale. Les cinq secteurs SRFF, dans le cadre du plan gouvernemental STAREC et l'ISSSS, sont :

1. Sécurité (réforme du secteur de la sécurité, justice militaire, désarmement, démobilisation et réinsertion) ;
2. Le dialogue politique ;
3. Restauration de l'autorité de l'État (réhabilitation des routes, réhabilitation des infrastructures publiques, appui à l'identification, à la formation et aux déploiements des représentants de l'État, régulation du secteur minier) ;
4. Retour et réintégration des déplacés internes et les réfugiés, et relèvement communautaire (réconciliation locale, problématiques foncières, préparation au retour volontaire et sécurisé, renforcement de la cohésion sociale, l'accès au service de base et le relèvement économique) ; et
5. Prévention et réponse aux violences sexuelles à travers la Stratégie Compréhensive sur les Violences Sexuelles.

En tant que stratégie de transition, l'ISSSS sert de passerelle entre l'assistance humanitaire à court terme (1-12 mois) et les interventions à plus long terme (renforcement des capacités et réforme des institutions, ainsi que l'assistance aux fins du développement). La mise en œuvre de l'ISSSS doit normalement durer environ 24-36 mois pour une zone géographique donnée. Les programmes et les projets financés par le SRFF sont exécutés en moins d'un an. Reconnaissant le nombre significatif des priorités urgentes en matière de stabilisation dans l'Est de la RDC et la nécessité d'une réaction rapide et souple à l'évolution des circonstances et des besoins, le SRFF a pour but d'accélérer l'approbation des requêtes et les décaissements, d'alléger la structure de la gouvernance et de formuler les interventions individuelles en suivant une démarche programmatique plus exhaustive.

Le SRFF est administré par le bureau de Fonds Fiduciaire Multipartenaire / Multi-Partner Trust Fund Office (MPTF Office) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en conformité avec ses règles et règlements financiers. L'Agent administratif a conclu un mémorandum d'entente avec un total de onze Organisations des Nations Unies (ONU) (ci-après dénommé « Organisations participantes ») impliquées dans le SRFF, à savoir : L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Organisation Internationale du Travail (OIT), Organisation mondiale de la Santé (OMS), Programme Alimentaire Mondiale (WFP), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), et Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat).

## 1.2 Mécanismes de gouvernance

Les dispositions relatives à la gouvernance ont pour finalité d'aider les structures de coordination mises en place pour le STAREC pour leur être étroitement associées, de permettre l'approbation et le décaissement rapides des fonds, et d'établir un système de transmission des rapports et de suivi qui est harmonisé avec les structures du gouvernement de la RDC. **Figure 2** ci-dessous, démontre les dispositions qui ont été établies en matière de gouvernance du SRFF.

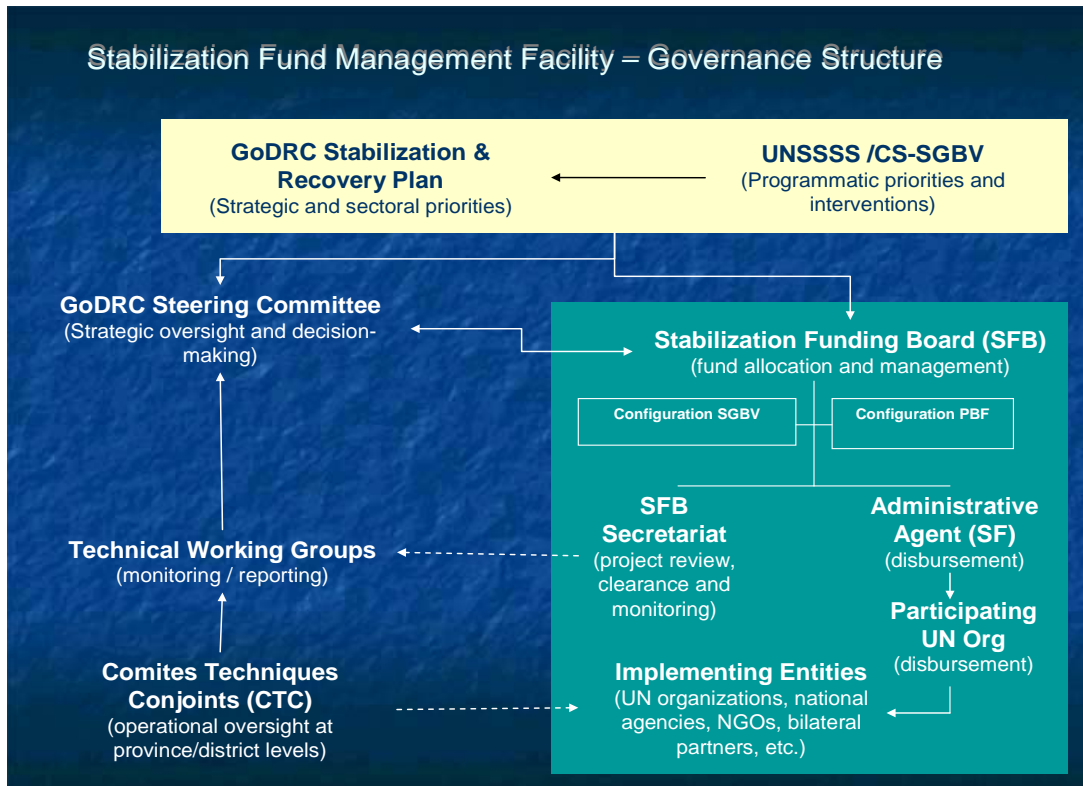
### 1.2.1 Conseil d'administration du Fonds de stabilisation (SFB)

Un Conseil d'administration du Fonds de stabilisation (SFB) est mis en place à Kinshasa. Le SFB est essentiellement formé des représentants du Secrétariat du STAREC au sein gouvernement, des bailleurs de fonds, et de deux cadres de chaque Organisation participante qui a conclu un protocole d'accord avec l'Agent administratif, élu pour une période tournante de six mois. L'Agent administratif du SRFF participera au SFB dans le cadre de ses fonctions. Le SFB est coprésidé par le Coordonnateur Résident des Nations Unies et le Premier ministre de la RDC (dont le substitut est le Vice Premier ministre de l'Intérieur et de la Sécurité). Au cas par cas, d'autres intervenants sont invités par le SFB en tant qu'observateurs ou pour élargir la discussion. Le SFB exerce des responsabilités programmatiques et l'allocation pour les activités ISSSS avec l'appui du STAREC sur la base de deux modalités de gestion des fonds : un mécanisme de passage (un « Fonds de stabilisation ») et des dispositions pour le financement parallèle. Il fournit une orientation stratégique et la supervision du SRFF, définit les allocations pour les secteurs, détermine les critères d'attribution des fonds, approuve les projets, évalue les progrès, et garantit le rapportage à tous les bailleurs de fonds et le gouvernement de la RDC.

Un Secrétariat technique est intégré dans le cadre de l'Unité de soutien de stabilisation (avec le personnel à Kinshasa et à Goma). Le Secrétariat technique facilite la soumission des propositions de projets au SFB, en s'assurant qu'ils sont passés en revue par des spécialistes du secteur concerné, conformément aux directives de

soumission des projets. Le Secrétariat sera chargé de suivre les progrès accomplis des projets financés par le SRFF et reçus par les Organisations participantes. Le SFB Secrétariat technique a comme un objectif explicite le renforcement des capacités des institutions gouvernementales et la collaboration étroite avec les structures de coordination du STAREC ainsi que les agences gouvernementales concernées.

**Figure 2 : Structure de gouvernance du Fonds de stabilisation**



### 1.2.2 Réunions du SFB

Lors des réunions, le SFB a examiné et approuvé les propositions de quatre projets. Les projets ont été formulés par les Organisations participantes en étroite collaboration avec des partenaires clés du gouvernement. Le montant total des financements approuvés lors de la réunion était d'US \$7.778.046 millions de dollars. Cinq projets ont été approuvés en 2010, et quatre projets ont été approuvés en 2011, comme indiqué dans **Tableau 1.2** ci-dessous.

### 1.2.3 Agent administratif

Le bureau du MPTF, basé à New York, agit comme l'Agent administratif pour le SRFF. L'Agent administratif est responsable de divers services de gestion de fonds, y compris : (a) recevoir, administrer et gérer les contributions des bailleurs ; (b) le transfert de fonds approuvé par le Conseil d'administration du Fonds de stabilisation (SFB) aux Organisations participantes ; (c) fournir des rapports sur la source et l'utilisation des contributions des bailleurs ; (d) la synthèse et la consolidation des rapports annuels narratifs et financiers soumises par chaque Organisation participante à soumettre aux bailleurs dans le cadre du SFB ; et (e) assurer la

transparence et la responsabilité des opérations SRFF en mettant à disposition un large éventail de renseignements opérationnels sur le MPTF Office GATEWAY à <http://mptf.undp.org/factsheet/fund/CRFOO>

**Tableau 1.2 : Projets approuvés par le Conseil d'administration du Fonds de stabilisation**

<i>Domaines prioritaires d'intervention</i>									
Titre du projet	Organisations participantes	Numéro du projet	Fonds Approuvés (\$)	Fonds Transférés (\$)	Dépenses (\$)	Taux d'exécution (annuel)	Date de démarrage	Date de clôture	
<b>Retour et réintégration des déplacés internes</b>									
Relèvement et relance économique dans Maniema	PNUD, FAO	79481	3.949.209	3.949.209	196.516	5,0%	11-juil-11	30-juin-13	
		<b>Sous-total</b>	<b>3.949.209</b>	<b>3.949.209</b>	<b>196.516</b>	<b>5,0%</b>			
<b>Prévention de violence sexuelle</b>									
Prévention et protection des violences sexuelles au Sud Kivu et en Ituri	UNHCR	75797	760.024	760.024	760.024	100%	15-juil-10	30-sept-12	
Appui à la recherche universitaire sur les violences sexuelles (Nord Kivu)	UNESCO	79745	115.000	115.000	13.605	11,8%	9-août-11	30-sept-12	
Prévention et protection des violences sexuelles au Nord Kivu	UNHCR	79745	1.035.000	1.035.000	270.000	26,1%	9-août-11	30-sept-12	
Amélioration du système d'information sur les violences sexuelles - Nord Kivu	UNFPA	79719	500.000	500.000	45.827	9,2%	9-juin-10	30-sept-11	
Contribuer à créer et améliorer l'accessibilité aux services (Sud Kivu et en Ituri)	UNFPA/ UNICEF	75798	2.262.173	2.262.173	2.230.877	41,8%	13-juil-10	31-déc-11	
Amélioration du système d'information en RDC	UNFPA	75800	500.000	500.000	499.889	45,6%	13-juil-10	30-sept-12	
Réduction de l'ampleur des violences sexuelles au Sud Kivu et en Ituri	UNFPA	75801	790.054	790.054	673.394	59,0%	13-juil-10	31-oct-11	
Contribuer à créer et améliorer l'accessibilité aux services (Nord Kivu)	UNICEF	79744	1.250.000	1.250.000	537.400	43,0%	1-juil-11	30-juin-12	
Renforcement des capacités contre les violences sexuelles au Sud Kivu et en Ituri	UNOPS	75792	928.837	928.837	699.954	75,4%	1-janv-11	31-juil-12	
		<b>Sous-total</b>	<b>8.141.088</b>	<b>8.141.088</b>	<b>5.730.970</b>	<b>70,4%</b>			
	<b>Grand total</b>		<b>12.090.297</b>	<b>12.090.297</b>	<b>5.927.486</b>	<b>49,0%</b>			

## 2 État de mise en œuvre des projets

La section 2.1 décrit brièvement les réalisations des Organisations participantes dans leurs efforts visant à soutenir une assistance à court terme et d'urgence et des activités de nature plus durable. La section 2.2 décrit les défis que les Organisations participantes ont rencontrés au cours de cette année.

### 2.1 État de mise en œuvre des projets par domaine prioritaire d'intervention

Le SRFF est conçu pour appuyer une transition, dans l'Est de la RDC, d'un mode d'assistance (essentiellement humanitaire) international dirigé par les bailleurs de fonds à un processus de stabilisation et de relance à l'initiative du gouvernement de la RDC. Ainsi, le SRFF mettra en relief la participation nationale, les partenariats avec les acteurs nationaux et locaux, les synergies avec les stratégies et les programmes nationaux à long terme, et la nécessité d'intégrer le développement des capacités nationales et locales dans tous les programmes et les projets. Ces problématiques sont particulièrement importantes dans les domaines de la restauration de l'autorité de l'État et des services sociaux essentiels, leur durabilité devant être garantie dès le début.

Afin que le SRFF soit une réponse cohérente et globale, les projets et programmes conjoints doivent se conformer à des objectifs stricts fixés par le SFB. Tandis que le Fonds humanitaire est consacré à l'assistance à court terme et d'urgence, le SRFF finance lui des activités de nature plus durable. Les neuf projets suivants ont fait des progrès significatifs en 2011 dans la réalisation de ces objectifs.

#### 2.1.1 Domaine prioritaire d'intervention : Retour et réintégration des déplacés internes

Le **PNUD** et **FAO** ont mis en œuvre un programme conjoint qui vise à contribuer à la réalisation des objectifs du domaine prioritaire d'intervention « Retour et réintégration des déplacés internes » financé par le SRFF. L'objectif du domaine est de soutenir le retour sûr et digne des personnes déplacées et des réfugiés, de répondre aux besoins sociaux prioritaires pour les rapatriés et les communautés d'accueil, et relancer la reprise économique.

La réintégration socioéconomique à long terme des populations déplacées et réfugiées est une des priorités du SRFF. Le **PNUD** et **FAO** dans le cadre de leur programme conjoint « Relèvement et de relance économique dans la province du Maniema » ont signé un protocole d'accord avec le bureau d'Inspections provinciales de l'agriculture, pêche et élevage (IPAPEL) pour fournir des ateliers de formation sur les techniques culturelles à l'attention des déplacés internes. IPAPEL, le Service national des semences (SENASA) et les Inspections provinciales du développement rural (IPDRAL) ont participé à deux missions de terrain à l'occasion des préparatifs de la campagne agricole. Le projet **PNUD** et **FAO** a commencé la préparation des outils de planification avec le lancement de deux études : l'étude de la situation socioéconomique de référence, et l'étude sur le diagnostic de la problématique du transport et de l'entreposage au Maniema. Pour améliorer les revenus des ménages bénéficiaires grâce à une production agricole, la cartographie des sites du projet a été produite et 13 villages ont été ciblés. 4.759 ménages bénéficiaires (87 pour cent) ont été identifiés et leur liste par localité et volet d'activité produite, comprenant les femmes chef de ménages, retournés, déplacés récents, filles-mères, ex-combattants et autres vulnérables.

### 2.1.2 Domaine prioritaire d'intervention : Prévention de Violences Sexuelles

Cinq Organisations participantes (**UNHCR, UNICEF, UNFPA, UNOPS, UNESCO**) ont mis en œuvre huit programmes conjoints qui visent à contribuer à la réalisation des objectifs du domaine prioritaire d'intervention « Prévention de Violences Sexuelles ». L'objectif du domaine est de renforcer la prévention et réponse aux violences sexuelles et d'améliorer l'efficacité et la coordination.

L'**UNHCR** et ses partenaires ont lancé une vaste campagne de sensibilisation pour le changement de mentalité, et la prévention et réponse aux violences sexuelles à travers la Stratégie Compréhensive sur les Violences Sexuelles. En 2011, le programme mis en œuvre au Nord Kivu, Sud Kivu et la Province Orientale (district Ituri) a pu atteindre plusieurs résultats. Au Nord Kivu, 394.384 personnes dans le milieu public ont été atteintes à travers 182 projections publiques, sessions de théâtre participatif ou sous-films. Les sous-films ont atteint 1.870 militaires FARDC et 310 éléments Police Nationale Congolaise (PNC) afin d'augmenter leur capacités de prévention des cas des violences sexuelles ainsi que de protection des survivants<sup>1</sup>.

Au total, 62 membres de relais communautaires et groupes d'alerte précoce ont été formés ainsi que 70 pères pour la bonne paternité et la prévention des SGBV. Un système de référencement pour les survivantes identifiées a été mis en place à travers l'action des différentes structures communautaires et la formation de 30 membres de Comites Locaux de Développement. Au Sud Kivu et en Ituri, 48 structures communautaires de prévention sont mises en place et opérationnelles et 14 sont incluses dans la phase pilote pour la durabilité. 197,728 personnes ont été touchées par les activités de sensibilisation et deux études sur les causes et pratiques traditionnelles liées aux violences sexuelles ont été réalisées. De plus, 50 Agents de la Division provinciale des Affaires Sociales au Sud Kivu et en Ituri ont participé régulièrement aux activités de prévention après avoir participé aux ateliers de formation. La capacité de plus de 2000 leaders communautaires est renforcée pour leur engagement et implication active dans la lutte contre les violences sexuelles. Les modules de sensibilisation standard et une guide pour les facilitateurs ont été réalisés et diffusés au Sud Kivu. En fin, dans les trois provinces, UNHCR en collaboration avec la contrepartie gouvernementale a assurée la gestion régulière des Groupes de Travail Protection et Prévention, tout en assurant le renforcement des capacités des différents membres, la coordination des activités, l'identification des gaps et priorités ainsi que le partage des meilleures pratiques et leçons apprises.

Au Nord Kivu, l'UNICEF a lancé son programme pour améliorer l'accessibilité aux services et l'assistance multisectorielle de qualité pour les survivantes. Un système de la coordination de l'Assistance Multisectorielle est opérationnel depuis l'adoption de la Stratégie nationale de lutte contre les violences sexuelles. Les experts de l'AMS se sont organisés en Groupes de travail thématiques pour avancer l'élaboration de quatre protocoles standard (médical, psycho-social, la référence légale, et la réintégration socio-économique et scolaire) dans deux ateliers tenus à Kinshasa. Au niveau départemental, deux ateliers ont été organisés et trois protocoles ont été enrichis par les experts du Nord Kivu. Le programme d'UNICEF a identifié 341 survivantes de violence sexuelle, qui ont eu accès à la prise en charge psychosociale, médicale, et ont été appuyées dans les activités socioéconomiques. De plus, 120 jeunes survivants ont été réinsérés, dont 40 dans les écoles et 40 autres dans le petit commerce.

---

<sup>1</sup> Ces résultats se réfèrent au programme mené par Search for Common Ground de janvier à décembre 2011 sur l'ensemble des territoires de la province du Nord Kivu. UNHCR en collaboration avec SFCG exécute un vaste programme de prévention des violences sexuelles. Les fonds SRFF ont servi pour compléter et renforcer ce programme.

Aux Sud Kivu et Ituri, le programme conjoint d'**UNICEF** et **UNFPA** pour offrir un service et une assistance aux survivantes de violence sexuelle a eu de bons progrès en 2011. Au total, 2.627 survivantes de violences sexuelles ont profité d'un soutien et une prise en charge psychosociale à travers 17 maisons d'écoute mises en place et réhabilitées par le programme. De plus, 1.818 ont été soignés dans les cliniques, dont 232 enfants et 389 cas incidents. Dix-sept partenaires sexuels ont reçu une prise en charge médicale pour le traitement des infections sexuellement transmissibles (IST) conformément au protocole national. Le programme d'**UNICEF** et **UNFPA** a mené 25 séances familiales pour la réconciliation de 18 familles. De plus, 168 enfants, dont 128 filles et 40 garçons, ont été réinsérés dans 12 écoles. À l'Ituri, en tout, 1683 survivants (425 filles, 2 garçons, 1249 femmes, 7 hommes) ont bénéficié de la réinsertion socioéconomique et 425 enfants ont été réinsérés à l'école.

Le renforcement des capacités en matière de lutte contre l'impunité des violences sexuelles a été commencé avec le programme d'**UNOPS** en 2011. Trois sessions de formation ont été menées, dont deux pour les ONG et un pour les avocats et défenseurs judiciaires. Ces formations ont renforcé les capacités des ONG dans l'accompagnement des victimes de violences sexuelles sur le plan juridique et psychologique. Cinq boutiques de droit ont été chargées de fournir des conseils juridiques aux populations installées (deux au Sud Kivu et trois en Ituri) et 386 personnes ont bénéficié des consultations juridiques. En outre, un premier prototype du logiciel de collecte et de traitement des données sur les violences sexuelles a été livré.

Le programme conjoint d'**UNESCO** et **UNHCR** a bien démarré avec l'installation de deux équipes de recherche - un à l'Université de Goma et l'autre à l'Université de Kinshasa. La formation des chercheurs a été effectuée pour huit participants issus de l'Université de Goma.

Au Sud Kivu et en Ituri, **UNFPA** a lancé ses efforts pour réduire l'ampleur des violences sexuelles. Un code de conduite des FARDC a été promulgué et présenté officiellement à la communauté nationale et internationale - lors d'une cérémonie à laquelle, le Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies avait pris part. Ce code de conduite des FARDC a été reproduit en 10.000 exemplaires qui seront utilisés comme appuis didactiques et distribués aux officiers et sous-officiers lors des formations. De même, une bande dessinée a été produite et reproduite en 2.000 exemplaires. Au total, 130 officiers et sous-officiers ont été formés comme formateurs. La formation de formateur a permis de sensibiliser près de 6.000 hommes de troupe alors que la cible du projet était de 2.000 hommes de troupe. Dans le même élan, 30 officiers supérieurs - chefs des garnisons militaires - ont également été sensibilisés sur les violences sexuelles, le droit international humanitaire et le code de conduite des FARDC.

Parmi les grandes réalisations enregistrées à l'issue de la mise en œuvre de deux programmes d'**UNFPA** pour l'amélioration du système d'information sur les violences sexuelles en RDC et au Nord Kivu, en 2011, on peut noter l'actualisation de la cartographie des interventions, intervenants et besoins non couverte en matière de lutte contre les violences sexuelles et l'implantation d'un système national de collecte des données sur les violences sexuelles. De plus, un manuel des procédures en matière de collecte des données sur les violences sexuelles a été finalisé. Les données collectées sur le terrain en 2011 ont été compilées et ont été transférées au Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant (MINIGFAE) pour l'alimentation de la base intégrée. Outre, les résultats d'analyse sous formes statistiques, graphiques et cartographiques, ont été réalisés, dont l'interprétation permettra la publication et la diffusion des données 2011 par le MINIGFAE. Le répertoire disponible constitué de plus de 500 acteurs intervenant dans la lutte contre les violences sexuelles au Sud Kivu et en Ituri. Dans l'optique du renforcement de l'appropriation de la coordination de la collecte des données par la partie étatique, la division provinciale du Genre, de la Famille et de l'Enfant a effectué une mission de

sensibilisation des acteurs pour leur implication dans le programme dans les territoires de Rutshuru et de Masisi. Au Nord Kivu, le manuel des procédures en matière de collecte des données sur les violences sexuelles est en cours de publication. Il sera appuyé par un Arrêté Ministériel régissant cette opération en RDC. L'expertise technique transférée au MINIGEFAE traduit significativement une évolution positive du processus d'appropriation de la coordination de la collecte des données par la partie étatique, même si l'aboutissement dudit processus requiert encore la mobilisation des ressources financières consistantes nécessaires pour l'amélioration du fonctionnement du système de collecte mis en place.

## **2.2 Défis des programmes et projets**

Les élections présidentielles et législatives ont constitué une contrainte majeure dans le démarrage des activités de plusieurs programmes de certaines Organisations participantes (UNHCR, UNICEF, UNESCO et UNOPS) durant le premier trimestre 2011 (entre novembre et décembre 2011). De plus, un changement ou détérioration des conditions sécuritaires dans certains axes a réduit ou retardé la possibilité de réalisation des activités prévues d'UNHCR au Nord Kivu. Pour l'UNICEF, bien qu'ayant posé le fondement de l'assistance multisectorielle, le programme n'a pas couvert l'entièreté de zones de santé du Sud Kivu et de l'Ituri vu l'étendue du pays, son immensité et la persistance de poches d'insécurité rendant inaccessible certains territoires.

L'UNHCR et l'UNICEF ont identifié la faible appropriation de la stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre par les autorités locales, d'où la nécessité d'intensifier les séances d'explication du programme pour ces autorités. De même, le manque de moyens des Divisions des Affaires Sociales, particulièrement dans les territoires, a réduit leurs possibilités d'implication active dans le suivi et le soutien des activités de sensibilisation. Pour les survivants, les distances parcourues de leur lieu de résidence à un centre de santé plus proche, n'ont pas permis à tous d'entre eux d'arriver dans le délai requis dans les centres de santé afin de bénéficier d'une prophylaxie post exposition.

Le projet d'UNESCO a connu un retard dans son exécution à la suite de la situation sociale qui a prévalu à l'Université de Kinshasa marquée par la grève des enseignants et au dysfonctionnement administratif constaté au sein de cette université entre le rectorat qui a signé le contrat et les départements de sociologie et anthropologie pressentis pour produire le protocole de recherche. Pour contourner le dysfonctionnement constaté au sein de l'Université de Kinshasa, deux personnes-ressources, appartenant toutes à l'Université de Kinshasa et au réseau genre de cette université, ont été choisies en lieu et place des entités départementales.

Malgré ces contraintes, la mesure dans laquelle toutes les activités pourraient être mises en œuvre par les Organisations participantes a dépassé les attentes, les réalisations concrètes ont été réalisées et les objectifs initiaux fixés ont été dépassés.



### 3 Résultats par domaine prioritaire d'intervention

La section suivante présente un résumé des activités principales de l'ensemble des neuf projets par sept Organisations participantes. Cette section contient un état d'avancement des projets SRFF provenant des rapports annuels soumis au MPTF Office à la fin 2011, en tant qu'Agent administratif, par chaque Organisation participante, à travers le bureau du Coordonateur Résident des Nations Unies en RDC. Les résultats présentés sont organisés par deux domaines prioritaires d'intervention, à savoir : le retour et réintégration des déplacés internes et la prévention des violences sexuelles. Ces domaines de programmation contribuent au programme d'efficacité de l'aide des Organisations des Nations Unies (ONU) et aux exigences de cohérence de la réforme onusienne.

Le gouvernement a lancé le STAREC pour consolider les acquis des récentes initiatives de paix et autres interventions politiques et militaires. STAREC identifie des priorités pour le court et moyen terme, regroupées sous trois volets : la sécurité et la restauration de l'autorité étatique, l'assistance humanitaire et sociale, et la reprise économique.

L'objectif global de l'ISSSS est de soutenir les efforts nationaux visant à promouvoir un environnement sûr et stable dans les principales zones de conflit de l'Est du Congo. Deux des quatre secteurs SRFF, dans le cadre du plan gouvernemental de la RDC et l'ISSSS, sont abordés dans les programmes financés par le SRFF, à savoir : le retour et réintégration des déplacés internes et la prévention et réponse aux violences sexuelles à travers la Stratégie Compréhensive sur les Violences Sexuelles.

Les activités se focalisent sur un nombre limité de zones d'importance stratégique, telles que les zones anciennement occupées par les groupes armés, les principales artères économiques ainsi que les zones où les effets de la stabilisation peuvent se faire ressentir plus largement dans les provinces du Nord — et Sud Kivu, du Maniema, et les districts de l'Ituri.

#### 3.1 Le domaine prioritaire d'intervention : Retour et réintégration des déplacés internes

Les opérations menées par les forces armées pour désarmer les milices, ainsi que les violations des droits de l'homme commises tant par ces forces que par les milices, ont continué de provoquer des déplacements

**Objectif :**

**Le domaine prioritaire d'intervention « Retour et réintégration des déplacés internes » vise à appuyer le retour dans la sécurité et la dignité des populations déplacées internes et des réfugiés, répondre aux besoins sociaux prioritaires des retournés, s'attaquer aux sources majeures de conflit, et relancer le relèvement économique.**

fréquents dans les provinces de l'Est. De manière générale, l'ampleur et l'intensité du conflit ont diminué ces dernières années. À leur retour, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays retrouvent cependant souvent leurs villages totalement détruits et la plupart d'entre elles reçoivent peu ou pas d'assistance pour reconstruire leur vie.

L'insécurité à l'Est entraîne de nouveaux déplacements de populations de manière continue. Dans le Nord Kivu, des affrontements entre l'Alliance

des patriotes pour un Congo libre et souverain (APCLS), les Force de défense congolaise (FDC), Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), et Forces armées de la RDC (FARDC) a causé quelque 60.000 nouveaux déplacements fin 2011 dans le Masisi et Walikale, avec également des mouvements de réfugiés vers l'Ouganda. Dans le Sud Kivu, quelques 46.000 habitants ont été déplacés à la suite les combats entre les FDLR, les Maï Maï Raya Mutomboki, et FARDC dans le territoire de Shabunda. Ils ont rejoint les 20.000 autres personnes déplacées qui ont fui les affrontements vers le territoire de Kalehe.

Selon OCHA, certaines 332.000 personnes précédemment déplacées sont retournées au Nord Kivu depuis janvier 2010, la plupart du temps dans les zones de Lubero et de Beni. En ce qui concerne le Sud Kivu, le nombre cumulé des rapatriés était de 308.000, soit en baisse compte tenu des déplacements supplémentaires causés par la situation sécuritaire dans Shabunda et Fizi. Toutefois, aucun mouvement de retour important n'a été enregistré, principalement due à une combinaison de la persistance de poches d'insécurité et les conflits fonciers. En Ituri, par exemple, le retour à Djugu était dans certains cas impossible en raison de conflits territoriaux.

Dans les localités des territoires de Kailo, Pangi, Kibombo et Kasongo, dans la province du Maniema, les retournés, déplacés internes, ex-combattants et leurs dépendants peinent à s'intégrer durablement dans leurs communautés d'origine et rétablir leurs activités, malgré le retour progressif de la paix, la cessation des hostilités et le désengagement des groupes armés. Ces zones, bien que relativement stables, demeurent vulnérables en raison de la précarité des moyens de subsistance des ménages, de leur enclavement et du fait de leur proximité avec les bases de repli pour les groupes armés qui opèrent dans les provinces de l'Est.

Le programme du SRFF au sein du domaine prioritaire d'intervention « Retour et réintégration des déplacés internes » s'inscrit dans le cadre de l'ISSSS pour appuyer le STAREC. Il s'inscrit aussi dans le contexte des politiques sectorielles nationales. Fin 2011, le Ministère de l'Agriculture a adopté une loi « sur les principes de base pour le secteur de l'agriculture », en vue de clarifier le cadre juridique régissant la propriété foncière. Pour la première fois dans l'histoire de la RDC, la « Double approche aux droits fonciers » est renforcée, les droits de la fois commerciale entités et des communautés locales sont établis et reconnus. Toutefois, il y a encore un manque de coordination entre les différents acteurs : une même initiative de rationalisation a été prise par le Ministère de l'Environnement, Conservation et du Tourisme, et aucune de ces deux institutions n'ont trait à la question foncière.

Le projet PNUD et FAO a commencé la préparation des outils de planification avec le lancement de deux études : l'étude de la situation socioéconomique de référence, et l'étude sur le diagnostic de la problématique du transport et de l'entreposage au Maniema. L'étude de la situation socioéconomique de référence, commencée fin décembre 2011, comprend un état des lieux de la situation socioéconomique de la zone du projet. L'étude sur le diagnostic de la problématique du transport et de l'entreposage au Maniema vise à l'amélioration de l'accès au marché avec un accent particulier sur le transport fluvial et les moyens alternatifs comme la bicyclette.

Le projet du FAO et PNUD contribue à la stabilisation des territoires de Kailo, Kibombo, Kasongo et Pangi, par le renforcement des services techniques étatiques, la relance de la production agricole, la création des emplois et la promotion de la cohésion sociale, en vue de la réintégration durable des personnes déplacées. Le projet a commencé à renforcer la capacité des services techniques de l'État avec des ateliers de formation sur les techniques culturelles pour les Inspecteurs provinciales de l'agriculture, pêche et élevage (IPAPL) et pour les

Inspecteurs provinciales du développement rural (IPDRAL) du Maniema. En outre, IPAPEL, le Service national des semences (SENASSEM) et IPDRAL ont participé à deux évaluations de terrain qui ont été réalisées dans les quatre territoires ciblés à l'occasion des préparatifs de la campagne agricole.

La participation de la société civile dans ce projet passe par l'implication active des organisations paysannes (OP) locales à toutes les étapes de la mise en œuvre. De ce fait, le projet FAO et PNUD a finalisé l'identification des groupements paysans et des structures faïtières existantes, et le diagnostic institutionnel rapide des initiatives locales de développement.

### 3.1.1 Projet « Relèvement et de relance économique dans la province du Maniema » – PNUD et FAO – US\$ 3.949.209

Le projet du PNUD et FAO « Relèvement et de relance économique dans la province du Maniema » vise à redynamiser les zones sensibles ayant une dynamique économique réelle, mais embryonnaire et bénéficiant de l'appui des autorités locales et provinciales. Dans le cadre de ce projet, les autorités locales et provinciales participent directement à travers les structures de coordination provinciale, ceci pour prévenir les risques de rechute dans des conflits armés, l'aggravation de la dégradation des conditions de vie et la destruction continue de l'économie.

#### **Résultats**

Le projet du PNUD et FAO fait l'appui des zones spécifiques (Kailo, Kibombo, Kasongo et Pangi) et aux groupes à risques, en fait sans perspective (jeunes, ex-combattants, femmes) et favorise leur réintégration économique et

sociale. Ce projet a contribué, durant cette période de rapportage, à renforcer les services techniques étatiques, faire des préparations pour la relance de la production agricole et la création des emplois, en vue de la réintégration durable des personnes déplacées et autres vulnérables dans leurs communautés d'origine.



**Figure 3 - Des bénéficiaires de la « Maison de la femme » en pleine activité**  
(mai 2012, ©FAO et PNUD)

Le projet PNUD et FAO a fait de bons progrès au cours de cette première année d'exécution. En ce qui concerne le renforcement de la capacité des services techniques de l'État, le projet a prévu la mise à niveau des Inspecteurs provinciaux de l'agriculture, pêche et élevage (IPAPEL) et des Inspecteurs provinciaux du développement rural (IPDRAL) du Maniema à travers des ateliers de formation sur les techniques culturelles. IPAPEL, le Service national

des semences (SENASEM) et IPDRAL ont participé à deux missions d'évaluation qui ont été réalisées dans les quatre territoires ciblés par le projet à l'occasion des préparatifs de la campagne agricole. Le projet PNUD et FAO a mené un diagnostic participatif des principales contraintes et la définition des besoins prioritaires d'appui à la production agricole et à la transformation des récoltes. Ce diagnostic participatif a été réalisé lors des deux missions de terrain. Ces deux missions de terrain et le diagnostic participatif ont permis plusieurs accomplissements qui sont délinés dans le **Tableau 3.1.1** ci-dessous. Les plans d'achat ont été finalisés suivis des acquisitions des intrants agricoles, dont les livraisons sont prévues au mois de février-mars 2012 afin de respecter la période de semis. Le choix des spéculations agricoles prioritaires a été réalisé de manière participative avec les bénéficiaires et les associations paysannes locales.

Le projet PNUD et FAO a aussi avancé les objectifs de documentation de la situation socio-économique de départ en ce qui concerne l'accès des populations au patrimoine foncier et les filières potentielles. Deux études ont été lancées : l'étude de la situation socioéconomique de référence et l'étude sur le diagnostic de la problématique du transport et de l'entreposage au Maniema. L'étude de la situation socioéconomique de référence, commencée fin décembre 2011, comprend un état des lieux de la situation socioéconomique de la zone du projet, une révision éventuelle du cadre logique avant le lancement de la deuxième phase et une meilleure orientation des actions du projet. L'étude sur le diagnostic de la problématique du transport et de l'entreposage au Maniema vise à l'amélioration de l'accès au marché avec un accent particulier sur le transport fluvial et les moyens alternatifs comme la bicyclette.

La participation de la société civile dans ce projet passe par l'implication active des organisations paysannes (OP) locales à toutes les étapes de la mise en œuvre. De ce fait, le projet a finalisé l'identification (a) des groupements paysans (GP), OPs et/ou les structures faïtières existantes et (b) le diagnostic institutionnel rapide des initiatives locales de développement (ILDs). Le présent projet entend apporter sa contribution au renforcement des capacités des ILDs par la structuration des OP. Cette dernière activité sera conduite par une Organisation à but non gouvernemental (ONG) internationale sous la supervision d'IPDRAL.

**Tableau 3.1.1 – Les réalisations clés du programme conjoint**

Indicateur de référence	Indicateur atteint
Choix des sites d'intervention finalisé	13 villages identifiés
L'identification de ménages bénéficiaires	4.759 (85.6 pour cent) ménages identifiés
Semences des filières choisies	semences maraichères et vivrières choisies
L'acquisition des intrants agricoles	27.500 outils, 55 tonnes de semences vivrières et 165 kilogrammes de semences maraichers
Choix de champs de multiplication répondant aux normes techniques	77 hectares choisis
Achat d'unité de transformation des produits agricoles	25 d'unité, à savoir : des presses à huile, des presses et râpés à manioc, des décortiqueuses et des moulins
Protocole d'accord élaboré et en cours de signature	1 protocole d'accord avec IPAPEL
Rapports de diagnostics organisationnels en cours	4 rapports de diagnostics

Pour renforcer la capacité des organisations de femmes, le PNUD et CARE International ont signé un accord pour la collaboration d'une activité centrée en appui à la « Maison de la femme de Kindu » pour la promotion de l'entrepreneuriat et l'autonomisation des femmes. « Les maisons des femmes » sont des cadres d'échange d'informations et de formation ainsi que vers la révision des dispositions juridiques discriminatoires à l'égard des femmes.

Une autre activité, l'appui à la protection de l'environnement à travers l'expérimentation et la vulgarisation des foyers améliorés à Kindu centre et périphérie, vient de démarrer avec UWAKI, une ONG nationale, partenaire du PNUD Maniema. Il faut noter que les formations en techniques culturelles et pratiques de gestion intégrées de la fertilité du sol, initialement prévues avant le semis sont maintenant programmées pour le mois de février 2012. En effet, dans un souci d'efficacité, les formations par l'approche Champ École Paysan (CEP) prévus vont intervenir quand les cultures seront en place afin de faciliter les observations pratiques. La formation des bénéficiaires en gestion des unités de transformation, quant à elle, sera organisée avant l'installation des machines qui est prévue pour avril 2012.

### **3.2 Le domaine prioritaire d'intervention : Prévention de la violence sexuelle**

Depuis d'une décennie, les violences sexuelles connaissent une ampleur considérable en RDC. Cette situation se justifie essentiellement par l'impunité dont jouissent les auteurs de ces actes et qui est due non seulement à l'accès réduit des victimes à la justice du fait de la modicité de leurs revenus et de l'absence d'une assistance judiciaire, mais aussi quelques faiblesses dans le système judiciaire national, tels que le défaut de se conformer aux procédures juridiques, les délais non tenus et l'application systématique des amendes transactionnelles. Il importe aussi de mentionner ici, la pratique d'arrangements à l'amiable. Par ailleurs, la protection des populations civiles exposées à ces infractions de même que l'indemnisation des victimes et leur réinsertion sociale constituent les préoccupations majeures tant du pouvoir public que de l'ensemble de la communauté internationale impliquée dans la stabilité et le relèvement de la RDC.

En plus de ces quelques facteurs à l'origine des violences faites aux femmes, il convient de mentionner, tout de même, le faible statut socioéconomique et culturel de la femme congolaise, basé sur les croyances culturelles et religieuses. Cela est autant encouragé par une banalisation des graves et flagrantes violations des droits de la femme et par l'impunité généralisée et le mauvais fonctionnement de l'appareil judiciaire.

Les violences sexuelles ont été commises contre les femmes, les jeunes filles et les enfants de façon systématique et parfois même de façon collective. Selon les statistiques du UNFPA 2010, 5.485 cas incidents ont été rapportés dans la province du Nord Kivu, ce qui représente une augmentation considérable par rapport aux statistiques de 2008 et 2009 (4.820 cas en 2008, 4.026 cas en 2009), selon la compilation des statistiques

**Objectif :**

**Le domaine prioritaire d'intervention « Prévention de Violences Sexuelles » vise à renforcer la prévention et la réponse aux violences sexuelles de façon systématique et plus efficace, en conformité avec la Stratégie globale contre les violences sexuelles.**

collectées par les commissions territoriales de lutte contre les violences sexuelles au Nord Kivu. Trente-sept pour cent selon cette source sont des mineurs et 55 pour cent sont des adolescents. Ce phénomène pourrait être expliqué d'une part, par l'impact de la sensibilisation qui est faite sur le report des incidents et d'autre part par la tourmente générale dans la province résultant des affrontements en cours, car il est indiqué que 46 pour cent des auteurs était des civils, 15 pour cent des FARDC et 30 pour cent des milices. De janvier à mars 2012, les cas de viol signalés ont

légèrement augmenté ce qui peut être lié à l'agitation dans le Nord Kivu, en ce qui concerne les opérations unilatérales des FARDC, des défections au sein des FARDC et les mouvements de là, et des affrontements entre les différents groupes armés et les FARDC (Figure 5).

En ce qui concerne le Sud Kivu, une base de données de MONUSO de janvier à mars 2012, a identifié 192 victimes. Les territoires les plus touchés en ce qui concerne les violences sexuelles incluent Kalehe (42 pour cent des cas signalés), suivis de Shabunda, Walungu, Kabare et Mwenga. Shabunda représente 20 pour cent des victimes, mais seulement 11 pour cent d'incidents, ce qui indique que ce territoire est plus susceptible d'avoir des viols massifs qu'importe toute autre dans la région du Sud Kivu. La base de données indique que 23 pour cent des auteurs était des civils, 36 pour cent des FARDC et 26 pour cent des FDLR.

Les programmes du SRFF au sein du domaine prioritaire d'intervention « Prévention de violence sexuelle » contribuent à la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre (SNVBG), qui a été adoptée en septembre 2009 par le Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant (MINIGFAE) et s'inscrivent dans le cadre du programme STAREC.

L'UNHCR et ses partenaires ont lancé une vaste campagne de sensibilisation pour le changement de mentalité et la prévention de la violence sexuelle. En 2011, le programme mis en œuvre au Nord Kivu, Sud Kivu et Province Orientale (district Ituri) a pu atteindre plusieurs résultats. Au Nord Kivu, 394.384 personnes dans le milieu public ont été atteintes à travers 182 projections publiques, sessions de théâtre participatif ou sous-films. Les sous-films ont atteint 1.870 militaires FARDC et 310 éléments Police Nationale Congolaise (PNC) afin d'augmenter leur capacités de prévention des cas des violences sexuelles ainsi que de protection des survivants<sup>2</sup>. Au total, 62 membres de relais communautaires et groupes d'alerte précoce ont été formés ainsi que 70 pères pour la bonne paternité et la prévention des SGBV. Un système de référencement pour les survivantes identifiées a été mis en place à travers l'action des différentes structures communautaires et la formation de 30 membres de Comites Locaux de Développement. Au Sud Kivu et en Ituri, 48 structures communautaires de prévention sont mises en place et opérationnelles et 14 sont incluses dans la phase pilote pour la durabilité. Au total, 197,728 personnes ont été touchées par les activités de sensibilisation et deux études sur les causes et pratiques traditionnelles liées aux violences sexuelles ont été réalisées. De plus, 50 Agents de la Division provinciale des Affaires Sociales au Sud Kivu et en Ituri ont participé régulièrement aux activités de prévention après avoir participé aux ateliers de formation. La capacité de plus de 2.000 leaders communautaires est renforcée pour leur engagement et implication active dans la lutte contre les violences sexuelles. Les modules de sensibilisation standard et une guide pour les facilitateurs ont été réalisés et diffusés au Sud Kivu. En fin, dans les trois provinces, UNHCR en collaboration avec la contrepartie gouvernementale a assurée la gestion régulière des Groupes de Travail Protection et Prévention, tout en

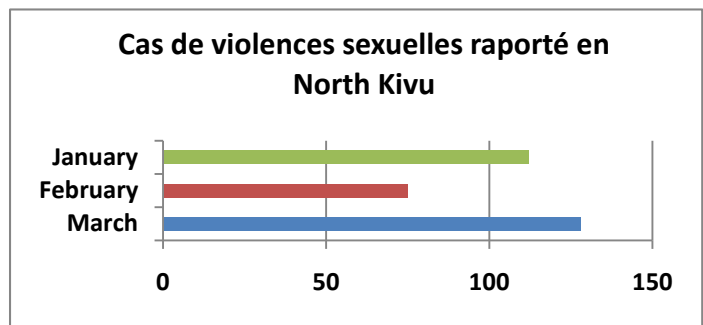


Figure 4 - Cas de violences sexuelles au Nord Kivu, janvier-mars 2012 (mars 2012, © MONUSCO)

<sup>2</sup> Ces résultats se referent au programme mené par "Search for Common Ground" de janvier à décembre 2011 sur l'ensemble des territoires de la province du Nord Kivu. UNHCR en collaboration avec SFCG exécute un vaste programme de prévention des violences sexuelles. Les fonds SRFF ont servi pour compléter et renforcer ce programme.

assurant le renforcement des capacités des différents membres, la coordination des activités, l'identification des gaps et priorités ainsi que le partage des meilleures pratiques et leçons apprises.

Au Nord Kivu, une des plus grandes priorités du programme de l'UNICEF en 2011 était d'assurer la coordination des interventions des acteurs nationaux dans la réponse multisectorielle pour les survivantes de violences sexuelles. Quatre réunions sectorielles avec les partenaires intervenants dans la réponse médicale en faveur des survivantes de violence sexuelle ont été organisées. Au niveau national, le système de la coordination de l'Assistance Multisectorielle (AMS) a été opérationnalisé. Le programme de l'UNICEF a identifié 341 survivantes de violence sexuelle, y compris 305 qui ont eu accès à des soins médicaux, 227 qui ont été traités avant une période de 72 heures et ont eu accès à des kits PEP (prophylaxie postexposition, chimioprophylaxie pour le VIH composé d'antirétroviraux), et deux survivantes souffrant de fistules qui ont été opérées. Au total, 341 survivantes ont eu accès à la prise en charge psychosociale, 477 survivantes ont été appuyées dans les activités socioéconomiques et 67 ont été référées en justice.

Au Sud Kivu et en Ituri, UNFPA a promulgué un code de conduite des FARDC qui a été présenté officiellement à la communauté nationale et internationale. Une formation de formateur a permis de sensibiliser près de 6.000 hommes de troupe alors que la cible du projet était de 2.000 hommes de troupe. De plus, Le programme conjoint d'UNESCO et UNHCR a bien démarré avec l'installation de deux équipes de recherche - un à l'Université de Goma et l'autre à l'Université de Kinshasa. Au Nord Kivu, l'UNICEF a lancé un système de la coordination de l'Assistance Multisectorielle (AMS) depuis l'adoption de la Stratégie nationale de lutte contre les violences sexuelles. Les experts de l'AMS se sont organisés en Groupes de travail thématiques pour avancer l'élaboration de quatre protocoles standard (médical, psycho-social, la référence légale, et la réintégration socio-économique et scolaire) dans deux ateliers tenus à Kinshasa et deux ateliers au Nord Kivu. Le programme d'UNOPS a renforcé la capacité des populations installées (au Sud Kivu et en Ituri) avec cinq boutiques de droit qui ont fourni des conseils juridiques.

Au Sud Kivu, l'UNICEF a identifié 2.627 survivantes de violences sexuelles (437 filles, 24 garçons, 105 hommes et 2.061 femmes), qui ont bénéficié d'un soutien et une prise en charge psychosociale à travers 17 maisons d'écoute mises en place et/ou réhabilitées par le projet. Au total, 1.818 ont été prises en charge médicalement, dont 232 enfants et 389 cas incidents. Parmi les 389 cas incidents totaux, 211 des survivantes ont pu accéder à la prise en charge médicale dans les 72 heures par l'administration des kits PEP, ce qui correspond à un taux net de 54,2 pour cent. Pour faire l'appui pour la réinsertion des survivantes dans la société, l'UNICEF a offert des services de réinsertion au Sud Kivu à 94 femmes en termes de microcrédit individuel, 282 femmes en Activité génératrice de revenus (AGR) du groupe, 554 femmes en agriculture et 263 femmes en petit commerce. En Ituri, les activités génératrices de revenus ont été conduites en collaboration avec des associations locales afin de garantir une bonne pérennisation du projet dans les territoires ciblés. Certaines de ces activités ont été menées par les groupes d'entraide au sein des carrefours et des maisons d'écoute.

L'analyse du contexte et des causes des violences sexuelles, leurs perceptions et leurs motivations dans le Nord Kivu est en cours avec le programme d'UNESCO. Le programme vise à organiser des recherches universitaires en sciences sociales (sociologie et anthropologie) sur ce thème important. L'Université de Kinshasa, avec l'appui d'UNESCO, a commencé par développer un protocole de recherche. Fin 2011, la formation des superviseurs de recherche est en cours pour huit participants issus de l'Université de Goma. Une formation des enquêteurs est planifiée pour 2012.

De bons progrès ont été réalisés pour renforcer les capacités techniques et institutionnelles des FARDC en matière de prévention et lutte contre les violences sexuelles par l'UNFPA. Un code de conduite des FARDC a été promulgué à la communauté nationale et internationale. Ce code de conduite des FARDC a été reproduit en 10.000 exemplaires qui seront distribués aux officiers et sous-officiers lors des formations de Bukavu au Sud Kivu, de Kisangani et de Bunia dans la Province Orientale. La formation de 130 formateurs a permis de sensibiliser près de 6.000 hommes de troupe alors que la cible du projet était de 2.000 hommes de troupe.

Au Sud Kivu et en Ituri, UNOPS a réalisé cinq boutiques de droit qui ont été chargées de fournir des conseils juridiques aux populations installées (deux au Sud Kivu et trois en Ituri) et 386 personnes ont profité des consultations juridiques, dont 171 femmes (44 pour cent) parmi lesquelles 98 victimes de violences sexuelles. Le renforcement des statistiques judiciaires en matière de poursuite des infractions de violences sexuelles a eu de bons progrès en 2011. Une formation de formateur a été réalisée pour les agents judiciaires affectés à l'utilisation d'un nouveau logiciel et de traitement des données sur les violences sexuelles. À Bunia, dix greffiers et secrétaires des parquets ont été formés.

Deux programmes d'UNFPA en partenariat avec le MINIGEFAE, le principal partenaire de la mise en œuvre, ont avancé la coordination de la collecte des données sur les violences sexuelles, au niveau national pour toute la RDC et l'autre au niveau départemental au Nord Kivu. Au niveau national, une cartographie des interventions, intervenants et besoins non couverts en matière de lutte contre les violences sexuelles a été effectuée et la mise en place d'une base de données intégrée et son établissement au MINIGEFAE a été installée. Au Nord Kivu, le manuel des procédures en matière de collecte des données sur les violences sexuelles est en cours de publication. Il sera appuyé par un Arrêté Ministériel régissant cette opération en RDC. Dans l'optique du renforcement de l'appropriation de la coordination de la collecte des données par la partie étatique, la division provinciale du Genre, de la Famille et de l'Enfant a effectué une mission de sensibilisation des acteurs pour leur implication dans le programme dans les territoires de Rutshuru et de Masisi.



### 3.2.1 Programme « Prévention et protection des violences sexuelles » – UNHCR – US\$ 760.024 au Sud Kivu et en Ituri, et US\$ 1.035.000 au Nord Kivu

Le programme d'UNHCR « Prévention et protection des violences sexuelles » vise à : (a) contribuer à la création des structures de prévention communautaire à travers le renforcement des capacités dans la prévention et en soutenant le développement des connaissances sur les risques, menaces, pratiques et attitudes vis-à-vis des violences sexuelles ; (b) améliorer la réponse programmatique et l'harmonisation des approches dans le cadre de la protection et de la prévention des violences sexuelles ; (c) renforcer les capacités de prévention des violences sexuelles des partenaires, autorités, institutions étatiques et des communautés ciblées, et (d) mettre en œuvre des programmes visant à réduire la vulnérabilité des groupes les plus à risque de violence sexuelle dans les localités sélectionnées.

#### Résultats

Le programme UNHCR est situé dans trois régions distinctes : le Nord Kivu, le Sud Kivu et le district d'Ituri dans la Province Orientale. Dans le Nord Kivu, le démarrage du programme UNHCR a eu lieu seulement en octobre 2011 et en plus en période électorale, néanmoins, les avancements ont été atteints. En 2011, l'UNHCR avec leurs partenaires, a contribué à la création des structures communautaires et a renforcé les capacités des chefs communautaires. Trente membres de Comités Locaux de Développement ont été formés sur le SGBV et la protection de l'enfant (voir **Tableau 3.2.1** pour tous les indicateurs réalisés). Onze comités d'école « Uwezo » ont été établis à Walikalé et 20 personnes ont été récompensées pour leurs actions dans la construction des écoles sans violence sexuelle. Ces Comités comprennent deux garçons, deux filles, deux enseignants et deux parents qui ont mis en place les activités de dénonciation et de prévention des violences sexuelles. Ces Comités sont des relais communautaires pour assurer l'identification et le référencement des victimes vers les structures de prise en charge. Ces relais communautaires seront responsables avec l'appui des autorités étatiques de mener des campagnes de sensibilisation et de prévention au sein de leurs communautés respectives.



**Figure 5 – Une affiche publique : « Agissons contre les violences sexuelles et luttons contre l'impunité »**  
(mai 2012, ©UNHCR)

Un système de référencement regroupant 62 membres de relais communautaires, prestataires de services et société civile a été mis en place pour coordonner les activités. De plus, un groupe d'alertes précoces composé de 70 pères pour la bonne paternité et la prévention de SGBV a été créé. Ce projet, appelé « Fatherhood », comprend 16 leçons et un système de suivi régulier et cherche à transformer les relations au sein des familles et communautés en relations non violentes et discriminatoires. Par ailleurs, la réhabilitation et l'équipement de trois espaces amis de jeunes ont été mis en œuvre pour le référencement des survivantes.

L'UNHCR et leurs partenaires ont utilisé plusieurs techniques à la fois afin de susciter la plus grande attention au tour de la diffusion des messages clés pour le changement de mentalité et attitudes et la prévention des

violences sexuelles. Le programme UNHCR utilise quatre sortes de cinéma mobile : les projections publiques, les sous-films ciblés aux jeunes, les FARDC, la PNC et les détenus. **Tableau 3.2.1** démontre les résultats atteints durant la période 2010-2011 pour sensibiliser le public. Les projections publiques se font le soir dans des centres urbains, localités, villages et les quartiers. De plus, 24 sous-films FARDC ont été organisés pour 1.870 militaires et quatre sous-films PNC ont été organisés pour 310 éléments.

**Tableau 3.2.1 – Les réalisations clés du programme**

<i>Nord Kivu</i> Indicateur de référence	<i>Nord Kivu</i> Indicateur atteint
<b>Comités « Uwezo » créés dans la construction des écoles sans violences sexuelles</b>	11 comités et 20 personnes récompensées pour leurs actions, engagement et leadership
<b>Formation de leaders communautaires et enseignants sur le SGBV et la protection de l'enfant</b>	-10 leaders communautaires dans 2 communautés ont été formés sur le SGBV et la protection de l'enfant. -160 enseignants et 17 leaders locaux ont bénéficié d'un premier renforcement des capacités
<b>Formation de réseaux communautaires de jeunes et membres des Comités Locaux de Développement regroupant des représentants des Réseaux Communautaires de Protection de l'Enfant (RECOPE)</b>	-30 membres de Comités locaux de développement -62 membres des réseaux communautaires sont formés -20 encadreurs des jeunes formes - 70 pères formés pour la bonne paternité et la prévention des GBV
<b>Organiser séances de mobilisation sociale</b>	8 sessions de mobilisation communautaire réalisées pour les jeunes avec la participation de 1440 personnes
<b>Cas référés auprès des structures habilitées pour une prise en charge holistique des cas des VS</b>	10 cas de survivantes ont été identifiés et référés vers des services spécialisés.
<b>Organisation des jeux concours, clubs d'écoute et club vidéo dans les écoles ciblées</b>	8 activités de concours et compétitions scolaires réalisées pour un total de 3.700 participants
<b>Pour la diffusion des messages clés sur la prévention des violences sexuelles au Nord Kivu :</b>	
<b>Projections publiques organisées</b>	68 projections qui ont atteints 306.000 personnes
<b>Sous-films organisés pour les couples, FARDC, PNC et les jeunes</b>	74 sous-films qui ont atteint 5.620 couples/FARDC/PNC/jeunes
<b>Sous-films organisés pour les détenus</b>	9 Activités de projection réalisées pour 150 détenus
<b>Sessions de théâtre participatif pour le publique</b>	114 sessions jouées et 84.944 personnes assistées
<i>Sud Kivu et Ituri</i> Indicateur de référence	<i>Sud Kivu et Ituri</i> Indicateur atteint
<b>Structures communautaires de prévention mis en œuvre</b>	48 structures communautaires
<b>Personnes touchées par les activités de sensibilisation</b>	1504 sessions de sensibilisation réalisées au Sud Kivu. -87.658 personnes sensibilisées en Ituri
<b>Formation sur le SGBV et la protection de l'enfant</b>	50 agents de la Division provinciale des Affaires Sociales
<b>Réseaux communautaires/comités de vigilance sont appuyés</b>	-11 comités de vigilance actifs en Ituri -30 réseaux communautaires actifs au Sud Kivu
<b>Sessions théâtrales réalisées</b>	-36 sessions théâtrales réalisées en Ituri -30 sessions théâtrales réalisées au Sud Kivu
<b>Des spots radios sont produits et transmis et des sessions de débat sont organisées.</b>	194 émissions radio produites en Ituri et Sud Kivu
<b>Sessions de cinéma mobile réalisées</b>	257 projections de cinéma mobile réalisées au Sud Kivu
<b>Sessions de restitution des résultats des études réalisées</b>	-2 sessions organisées pour le Cluster Protection et le

	Groupe de Travail Protection et Prévention -1 atelier organisé avec les Mwamis
<b>Membres d'ONG et Associations féminines et/ou à base communautaire sont formés</b>	-1550 leaders formés en Ituri et 455 leaders, 21 pairs éducateurs et 35 journalistes formés au Sud Kivu -723 membres des associations féminines formés -5 Comités de médiation formés et activés
<b>Membres des réseaux communautaires formés</b>	-33 membres des comités de vigilance formés en Ituri -300 membres (10 par réseaux communautaire) formés au Sud Kivu
<b>Réunions du Groupe de Travail (GdT) par province/district sont assurées et une cartographie des intervenants et interventions est réalisée dans chaque province/district</b>	12 réunions du GdT par province/district sont assurées et une cartographie des intervenants et interventions est réalisées dans chaque province/district
<b>Renforcement de la capacité pour l'engagement et implication active dans la lutte contre la violence sexuelle</b>	2.000 leaders communautaires ont été renforcés

En 2011, l'UNHCR et l'ONG « Search for Common Ground (SFCG) » ont travaillé en partenariat avec les diverses parties en conflit et les ont encouragés à avoir une compassion mutuelle, à fin que leurs perspectives changeront d'une attitude violente à une approche de collaboration pacifique. Durant cette période, 114 sessions de théâtre participatif ont été jouées et un total de 84.944 personnes ont assisté. Les thèmes du théâtre participatif ont été développés selon les conflits répertoriés parmi la population de différentes communautés où l'équipe des comédiens a travaillé, d'après la méthode de théâtre participatif du SFCG. Les spectacles se sont focalisés sur la cohabitation, les conflits liés aux diverses formes de violences sexuelles et de genre et les conflits liés à l'héritage.

Au Sud Kivu et en Ituri, 48 « réseaux communautaires » de prévention ont été mis en œuvre et 14 ont été inclus dans la phase pilote pour la durabilité. Plus de 197.728 personnes ont été touchées par les activités de sensibilisation. Deux études sur les causes et pratiques traditionnelles liées à la violence sexuelle ont été réalisées. Après avoir participé aux ateliers de formation, 50 Agents de la Division provinciale des Affaires Sociales au Sud Kivu et en Ituri ont participé régulièrement aux activités de prévention. La capacité de 2.000 leaders communautaires a été renforcée pour leur engagement et implication active dans la lutte contre la violence sexuelle.

Les autres résultats atteints au Nord Kivu incluent: (a) 100 microentreprises, composées de 400 femmes, ont été établies, équipées et formées en vue de produire et de consommer des briquettes biomasse, dans le but de réduire la vulnérabilité par rapport aux violences sexuelles lors de la collecte de bois de chauffe et de leur donner une plus grande autonomie financière par la vente de leurs produits ; (b) la formation de 120 gardes de parcs de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN), de 20 autorités locales et de 20 membres issus des communautés locales sur les SGBV ; (c) la formation des clubs de filles pour un total de 66 participantes et de clubs de garçons pour 50 participants ; (d) la sensibilisation de 2.310 sur les violences sexuelles et sexistes, avec un accent sur le mariage précoce ; (e) la formation de 21 leaders communautaires et de 21 membres de Réseaux Communautaires de Protection de l'Enfant (RECOPE) ; et (f) le renforcement des capacités d'un agent de la Division des Affaires Sociales en matière de gestion et évaluation des projets.

En 2012, l'UNHCR, en collaboration avec le SFCG, continuera à renforcer la capacité de prévention des violences sexuelles des partenaires, autorités, institutions étatiques et des communautés ciblées et continuera à créer et à

mettre en œuvre des structures de prévention communautaire pour les plus exposées aux risques des violences sexuelles.

### 3.2.2 Programme « Contribuer à créer et améliorer l’accessibilité aux services et l’assistance multisectorielle de qualité pour les survivantes de violence sexuelle et du genre (Nord Kivu) » – UNICEF – US\$ 1.25.000

Le programme d’UNICEF « Contribuer à créer et améliorer l’accessibilité aux services et l’assistance multisectorielle de qualité pour les survivantes de violence sexuelle et du genre (Nord Kivu) » vise à contribuer à l’agrégation, l’utilisation et la diffusion des protocoles nationaux d’Assistance Multisectorielle (AMS) et à assurer l’accès à une prise en charge holistique, standardisée et de qualité aux victimes de violence sexuelle et celles liées au genre. Cinq zones de santé ont été ciblées par le programme du Nord Kivu (Masisi, Birambizo, Kayna, Musienene, Butembo), qui avait signalé des taux d’incidence élevés, et les lacunes dans les domaines de services médicaux, psychosociaux, socioéconomiques, de réinsertion et dans un manque de soutien juridique et judiciaire pour les survivantes de violence sexuelle et du genre.

#### Résultats

Assurer la coordination des interventions des acteurs dans la réponse nationale et multisectorielle pour les survivantes de violence sexuelle est une des priorités du programme UNICEF du Nord Kivu. Au niveau national, le système de la coordination de l’AMS est opérationnel depuis l’adoption de la stratégie nationale de lutte contre les violences sexuelles. Les acteurs de l’AMS ont été mobilisés pour la réponse aux urgences dans les zones troubles (Ntoto, Kimua, Walikale, Pinga).

Les experts et acteurs de l’AMS se sont organisés en groupes de travail thématiques pour avancer l’élaboration et l’harmonisation de quatre protocoles standard (médical, psycho-social, la référence légale, et la réintégration socioéconomique et scolaire). En novembre 2011, ces quatre protocoles ont été finalisés et adoptés dans deux ateliers tenus à Kinshasa. Plus de cinq rencontres avec le Ministère de la Santé Publique, le Programme national de la santé et de la reproduction (PNSR), l’UNFPA et l’OMS ont eu lieu à Kinshasa pour examiner la possibilité d’améliorer les approvisionnements et la cartographie des kits PEP.

Les acteurs du Nord Kivu ont été également mobilisés dans le processus d’élaboration et l’enrichissement des quatre protocoles standard. Deux ateliers ont été organisés et trois protocoles ont été enrichis par les experts du Nord Kivu. L’ébauche de trois protocoles a été partagée avec les partenaires de l’AMS (médical, psychosocial et réinsertion).

**Tableau 3.2.2 – Les réalisations clés du programme**

Indicateur de référence	Indicateur atteint
Au niveau national, système de la coordination de l’AMS opérationnel	1
Au niveau national, protocoles standard adoptés	4
Au Nord Kivu, protocoles standard adoptés	3
Formateurs pour faciliter le référencement de cas	127 prestataires médicaux, 39 agents psychosociaux, 72 enseignants, points focaux SGBV et membres de

	comités de parents et 7 agents de terrain
<b>Formateurs sur l'intervention psychosociale</b>	46 membres des ONGs
<b>Identification de survivantes de violences sexuelles</b>	341 survivantes
<b>Prise en charge médicale</b>	305 survivantes, dont 227 dans les 72 heures et 2 survivantes qui ont été opérées de fistules
<b>Réinsertion des survivants dans leurs communautés</b>	120 jeunes survivants réinsérés, dont 40 dans le niveau scolaire et 40 autres dans le petit commerce

Une formation pour faciliter le référencement de cas a été conduite pour 127 prestataires médicaux, 39 agents psychosociaux, 72 enseignants, points focaux SGBV et membres de comités de parents et sept agents de terrain. Par ailleurs, une formation sur l'intervention psychosociale a été réalisée pour 46 membres des ONGs. De plus, 30 membres des ONGs locales ont été formés dans la gestion des Activités génératrice de revenus (AGR).

L'approvisionnement de 34 structures sanitaires en médicaments essentiels et en kits PEP a été fait. Trente cartons de kits PEP pour la réponse aux alertes ont été mis à la disposition du Département provincial de la santé (DPS). Cinq nouvelles maisons d'écoute ont été réhabilitées à Nyabiondo, Kashebere, à Kibua, à Musienene, à Luofu, les dirigeants et les membres des comités de parents ont été contactés et 58 prestataires ont été formés dans la gestion clinique, dans le counselling, et comment référer les cas.

En 2011, le programme UNICEF a fait l'appui aux survivantes de violences sexuelles qui pourront profiter d'une prise en charge médicale et psychosociale accessible et de qualité. Au total, 341 survivantes ont eu accès à la prise en charge psychosociale, 477 survivantes ont été appuyées dans les activités socioéconomiques et 67 ont été référées en justice.

Le programme UNICEF a aussi fait de bons progrès visant l'objectif de contribuer à la reconstruction et la réinsertion des victimes de violences sexuelles. Une étude socioéconomique de base a été lancée sur l'analyse des possibilités économiques pour les victimes de violences sexuelles. Une formation a été conduite pour sept assistants de terrain pour l'accompagnement de survivantes à réinsérer. Le programme a réussi à réinsérer 120 jeunes survivants, dont 40 dans les écoles et 40 autres dans le petit commerce en territoire de Lubero (Butembo). La formation soutenue par les AGR a commencé pour 90 victimes et des renvois ont été organisés pour huit suivantes pour la prise en charge juridique et judiciaire.

Pour assurer le suivi de la mise en œuvre des activités d'Assistance Multisectorielle aux victimes de violences sexuelles dans les territoires de Masisi, Rutshuru et Lubero, le projet UNICEF a réalisé deux missions de suivi à Rutshuru et Masisi. Onze missions conjointes de supervision avec le personnel du Département provincial de la santé ont été organisées, avec la participation des bureaux centraux des zones de santé, à Lubero, à Masisi et à Rutshuru.

En 2012, le programme de l'UNICEF continuera ce travail important en aidant les victimes de violences sexuelles à se réintégrer dans leurs communautés et en soutenant la diffusion de protocoles nationaux pour une Assistance Multisectorielle.

### 3.2.3 Programme conjoint « Contribuer à créer et améliorer l'accessibilité aux services et l'assistance multisectorielle de qualité pour les survivantes de violence sexuelle et du genre (Sud Kivu et Ituri) » – UNICEF et UNFPA – US\$ 2.262.173

Le programme d'UNICEF et UNFPA « Contribuer à créer et améliorer l'accessibilité aux services et l'assistance multisectorielle de qualité pour les survivantes de violence sexuelle et du genre (Sud Kivu et Ituri) » vise à contribuer à l'agrégation, à la création et l'amélioration des protocoles nationaux d'Assistance Multisectorielle et à assurer l'accès à une prise en charge multisectorielle de qualité aux victimes de violences sexuelles et de genre. Le programme est localisé dans la province du Sud Kivu, dans les territoires de Walungu, Kalehe, Kabare et Mwenga, et en Ituri dans les territoires de Mambasa, Mahagi, Aru et Djugu. Au Sud Kivu, huit zones de santé ont été sélectionnées : Mubumbano (Walungu), de Katana (Kabare), de Miti –Murhesa (Kabare), de Kalonge/Bunyakiri/Minova (Kalehe) et des zones de santé de Mwenga et Muana à Mwenga. En Ituri, six zones de santé (Mahagi, Nyarambe, Aru, Ariwara, Mambasa et Mandima) ont été établies.

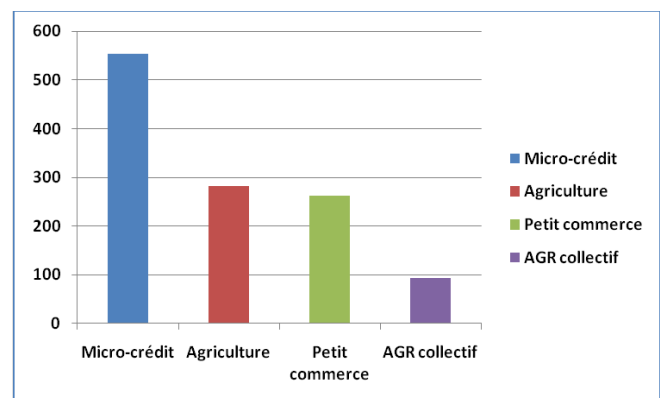
#### Résultats

Tous les intervenants des niveaux nationaux et provinciaux ont activement participé au processus d'élaboration des protocoles standard d'évaluations multisectorielles et ont tous participé aux ateliers d'harmonisation organisés à Bunia, Goma, Bukavu et Kinshasa. Quatre sous-groupes ont été organisés en fonction des quatre thématiques (médical, psychosocial, juridique et judiciaire, et la réintégration socioéconomique et scolaire). Les quatre protocoles ont été adoptés et validés lors d'un atelier national tenu à Kinshasa en novembre 2011.

Durant la période du rapportage, 2.627 survivantes de violences sexuelles ont profité d'un soutien et une prise en charge psychosociale à travers 17 maisons d'écoute mises en place et/ou réhabilitées par le projet et 1.818 ont été prises en charge médicalement au Sud Kivu, dont 232 enfants et 389 cas incidents (voir **Tableau 3.2.3** ci-dessous).

Parmi les 389 cas incidents totaux, 211 des survivantes ont pu accéder à la prise en charge médicale dans les 72 heures par l'administration des kits PEP, ce qui correspond à un taux net de 54,2 pour cent. Seuls six cas de fistules ont été diagnostiqués et la réparation d'une seule survivante n'a pas été possible car l'opération n'a pas pu être menée que vers la fin du projet (le traitement est en cours pour les autres cinq survivantes en attente d'opération).

Dix-sept partenaires sexuels ont reçu une prise en charge médicale pour le traitement des infections sexuellement transmissibles (IST) conformément au protocole national. Au total, 1.193 survivants les plus vulnérables ont été réinsérés socio économiquement dans leurs communautés, dont 94 femmes en microcrédit individuel, 282 femmes en AGR du groupe, 554 femmes en agriculture et 263 femmes en petit commerce (**Figure 6**).



**Figure 6 - Réinsertion économique du programme conjoint UNFPA et UNICEF pour améliorer l'accessibilité aux services**  
(mai 2012 ©UNFPA)

Les bénéficiaires en agriculture au Sud Kivu ont été appuyés en approvisionnement en kits de réinsertion individuelle et collective qui comprenait : houes, machettes, arrosoirs, râteliers, bêches, semence de haricot, semence d'amarantes, semences d'arachides, sacs de braise, pétrole, entonnoirs et fûts vides. Les bénéficiaires en petit commerce AGR du groupe ont profité de : poissons salés, bidons d'huile de palme, fûts vides, riz, chèvres, un bouc (pour l'élevage) et arachides.

Vingt-cinq séances familiales pour la réconciliation de 18 familles ont été menées. De plus, 168 enfants, dont 128 filles et 40 garçons, ont été réinsérés dans 12 écoles (aux niveaux primaire et secondaire). Ces écoles ont été appuyées en matériels didactiques, fournitures scolaires et en matériels de construction pour la réhabilitation des écoles.

Enluri, 2.344 cas de SGBV ont été pris en charge sur le plan psychosocial, dont 1.401 cas de violences sexuelles (**Tableau 3.2.3**). Le partenaire ONG Cooperiazone Internationale (COOPI), a facilité la prise en charge de 1.709 cas (dont 388 cas de moins de 72 heures) dans les structures médicales renforcées pendant le projet et l'Action pour la Promotion de l'Entrepreneuriat au Congo (APEC) de son côté a effectué un renvoi médicale de 352 cas dont 189 de moins de 72 heures. Un total de 39 femmes souffrant de fistules ont profité d'une intervention chirurgicale pour y remédier. L'accompagnement psychosocial a été réalisé par des psychologues à travers des écoutes actives et des activités socioculturelles respectivement dans des maisons d'écoutes et des carrefours mis en place.

Trois nouveaux carrefours ont été construits par le partenaire COOPI à Bandise et Épulon au territoire de Mambasa, à Kasengu au territoire de Mahagi. Une étude de faisabilité a eu lieu notamment à travers des échanges avec les communautés, recueils de leurs requêtes (évaluation des besoins) à Bandise, à Mambasa et à Mahagi-centre avant la construction des carrefours qui servent aux activités d'accompagnement psychosociales en groupe. La gestion des carrefours est sous la responsabilité des comités communautaires qui ont profité d'un appui mensuel. Le centre « Femmes, Enfants et Famille » sous la gestion du Centre d'Intervention Psychosocial (CIP) a également été opérationnel à Mahagi en vue d'assurer les activités psychosociales. Les six zones de santé ciblées ont bénéficié de l'appui en médicaments (des kits PEP et les médicaments pour les IST) pour approvisionner 14 structures médicales ciblées (2 structures à Mambasa et 12 structures à Mahagi et Aru).

**Tableau 3.2.3.1 – Les réalisations clés du programme conjoint**

<i>Sud Kivu</i>	<i>Sud Kivu</i>
Indicateur de référence	Indicateur atteint
Identification de survivantes de violence sexuelle qui profite d'un soutien psychosocial	2.627 survivantes (437 filles, 24 garçons, 105 hommes et 2.061 femmes)
Prise en charge médicale	1.818 personnes, dont 211 dans les 72 heures
Réinsertion des survivants dans leurs communautés	1193 survivantes, dont 168 dans les écoles
Prestataires formés en organisation des services et en gestion de commodités	53

<b>Dépliants expliquant le Paquet minimum d'activités distribués dans les 13 structures ciblées</b>	2.664
<i>Ituri</i>	<i>Ituri</i>
<b>Indicateur de référence</b>	Indicateur atteint
<b>Formation sur le SGBV et la protection de l'enfant</b>	144 membres de 12 comités d'alerte
<b>Personnes touchées par les activités de sensibilisation</b>	12.099 personnes
<b>Identification de survivantes de violences sexuelles qui profite d'un soutien psychosocial</b>	2.344 cas de SGBV
<b>Prise en charge médicale</b>	2061 dont 577 dans les 72 heures
<b>Réinsertion des survivants dans leurs communautés</b>	1683 survivants réinsérés socio économiquement et 425 enfants ont été réinsérés à l'école

En Ituri, au total, 1683 survivants (425 filles, 2 garçons, 1249 femmes, 7 hommes) ont bénéficié de la réinsertion socioéconomique et 425 enfants ont été réinsérés à l'école. En particulier, COOPI a assuré la réinsertion socioéconomique de 1.383 victimes et 325 réinsertions scolaires alors que APEC a assuré la réinsertion socioéconomique de 300 et 200 dans le système éducationnel.

Les activités génératrices de revenus ont été conduites en collaboration avec des associations locales afin de garantir une bonne pérennisation du projet dans les territoires ciblés. Certaines de ces activités ont été réalisées dans les groupes d'entraide au sein des carrefours, des maisons d'écoute notamment le centre Femmes, Enfants et Famille de Mahagi, Kasengu et Mambasa et les centres d'écoute d'APEC à Mongwalu, Nizi et Kasenyi. Il s'agit des activités telles que les formations de broderie, couture et pâtisserie.

En Ituri, les kits de réinsertion contenaient différents articles selon le choix d'activités fait par le bénéficiaire et le territoire. Au territoire de Mambasa, une grande partie des bénéficiaires ont opté pour le petit commerce, pour lequel un kit de poisson salé a été distribué vu que le poisson salé à Mambasa est un bien de valeur élevée. Les bénéficiaires continuent à vendre du poisson ou à l'échanger contre d'autres biens.

Par ailleurs, 144 membres de 12 Comités d'alerte ont été identifiés et formés à Mambasa. Ils ont à leur tour sensibilisé 12.099 personnes sur les violences sexuelles et basées sur le genre. La formation des Comités d'alerte s'est concentrée sur les thèmes suivants :

- Définitions des concepts des violences sexuelles et des violences basées sur le genre ;
- Facteurs, causes et conséquences des violences sexuelles ;
- Importances des soins médicaux avant 72 heures ;
- Lutte contre la stigmatisation des victimes de violences sexuelles ;
- Différentes techniques de sensibilisation ; et
- Promotion de la vulgarisation de la loi congolaise réprimant les violences sexuelles.

Dans les zones de santé de Minova, Katana, Mwana et Mwenga, 13 structures sanitaires ont été approvisionnées par l'UNFPA, deux fois en médicaments et autres fournitures médicales (kits PEP) et deux



structures sanitaires ont été réhabilitées. Plus de 60 prestataires (médecins et infirmiers) des structures de santé ciblées ont été formés en offre de services IST et le VIH et cinq médecins ont été formés en chirurgie réparatrice des fistules. Au total, 2.664 dépliants expliquant le Paquet Minimum d'Activités ont été mis à disposition des zones de santé concernées et distribués dans les 13 structures ciblées.

**Tableau 3.2.3.2 – La Prise en charge médicale de 435 cas**

Indicateur de référence	Indicateur atteint		
	Hommes	Femmes	Total
Kits PEP	1	262	263
Contraception urgente	0	124	124
Traitement IST	20	262	282
Cas de fistules lié aux violences sexuelles	0	6	6
Fistules réparées	0	1	1

Il est à noter que sur l'ensemble des cas incidents enregistrés dans les structures sanitaires (soit 435 cas) appuyés par l'UNFPA, seuls 60.4 pour cent (soit 263 cas) ont bénéficié des kits PEP (**Tableau 3.2.3.2**). La distance à parcourir pour accéder aux structures de soins semble avoir contribué en grande partie à ce faible taux. Pour redresser la situation, le lot de kits PEP reçu lors du dernier approvisionnement a été redéployé dans différentes structures périphériques éloignées des structures de renvoi.

En 2012, le programme d'UNICEF et UNFPA au Sud Kivu et en Ituri a planifié de poursuivre toutes les activités de prise en charge, vulgariser les protocoles évaluations multisectorielles et renforcer les acteurs sur l'utilisation des protocoles standards.

### **3.2.4 Projet « Renforcement des capacités en matière de lutte contre l'impunité des violences sexuelles » – UNOPS – US\$ 928.837**

Le projet d'UNOPS « Renforcement des capacités en matière de lutte contre l'impunité des violences sexuelles » vise à lutter contre l'impunité des violences sexuelles dans la province du Sud Kivu et dans le district de l'Ituri par : (a) la facilitation et l'amélioration de l'accès à la justice des victimes de violences sexuelles ; (b) le renforcement du contrôle et de l'évaluation de l'activité des juridictions en matière de poursuite des infractions de violence sexuelle pour permettre de mesurer l'impact de la lutte contre l'impunité à travers des données chiffrées fiables; et (c) orienter la politique gouvernementale et l'action des partenaires à partir de l'analyse et du traitement des statistiques.

#### **Résultats**

Dans le but d'améliorer l'accès à la justice des victimes de violences sexuelles, l'ONG Avocats Sans Frontières (ASF) et le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'homme (BCNUDH), avec l'appui de et en partenariat avec l'UNOPS, ont mis en œuvre des activités en 2011 au Sud Kivu et en Ituri. Les partenaires ont organisé trois sessions de formation, dont deux pour les ONG et un pour les avocats et défenseurs judiciaires. Ces formations ont renforcé les capacités des ONG dans l'accompagnement des victimes de violences sexuelles sur le plan juridique et psychologique. Cinq boutiques de droit ont été chargées de fournir des conseils

juridiques aux populations installées (deux au Sud Kivu et trois en Ituri) et 386 personnes ont bénéficié des consultations juridiques, dont 171 femmes (44 pour cent).

Dans la période du rapportage, 59 victimes de violences sexuelles ont profité de l'assistance judiciaire gratuite devant les juridictions. L'assistance judiciaire assurée par les avocats et défenseurs judiciaires se bute souvent aux problèmes de fonctionnement du système judiciaire. Ces problèmes (principalement les frais de justice illégaux, difficultés de transports des fonctionnaires dans les étapes des dossiers), pourtant externes au projet, ont un impact remarquable sur l'évolution de la lutte contre l'impunité en général et sur le projet en particulier. Toutefois, les actions de plaidoyer et de suivi sont assurées par ASF pour favoriser une bonne évolution de dossiers judiciaires.

Une session d'entraînement a été organisée pour six animateurs de boutiques de droit au Sud Kivu (trois de Kalehe et trois de Kamituga) et une deuxième pour neuf animateurs de boutiques de droit de l'Ituri (Bunia, Aru et Mahagi). Ce *coaching* (animé par ASF) a porté sur la remise à niveau en matière de violences sexuelles, la gestion d'une boutique de droit, le remplissage des fiches de consultation, l'organisation des consultations, le rapportage et le suivi des activités.

Le renforcement des statistiques judiciaires en matière de poursuite des infractions de violences sexuelles a eu de bons progrès en 2011. Le projet UNOPS a mis en place une Unité de gestion du projet attaché au Ministère de la Justice et des Droits Humains. Afin d'assurer le transfert de compétences aux homologues nationaux, et d'assurer ainsi la viabilité du projet, deux membres du personnel du Ministère ont été affectés à l'Unité de gestion de projet, dont un de la Direction d'études et planification et un autre de la Direction des services pénitentiaires.

Un premier prototype du logiciel de collecte et de traitement des données sur les violences sexuelles a été livré en septembre 2011. Une formation des formateurs a été réalisée pour les agents judiciaires et pénitentiaires affectés à l'utilisation du logiciel, y compris deux délégués du BCNUDH, un délégué de l'UNOPS, un délégué du Comité mixte de la justice (CMJ), un délégué du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et de l'Unité de gestion du projet. En décembre 2011, le manuel du logiciel a été finalisé et le processus de sélection de l'entreprise responsable de l'impression du manuel a commencé. Les équipements informatiques et réseaux nécessaires pour la mise en place des unités de collecte des données sur les violences sexuelles ont été acquis.

La formation des greffiers pénaux et pénitentiaires ainsi que des secrétaires des parquets de Bukavu et Bunia à l'initiation à l'outil informatique a commencé en septembre 2011. À Bunia, dix greffiers et secrétaires des parquets ont été formés et la formation se poursuit toujours à Bukavu où elle concerne dix-sept personnes. S'agissant d'Uvira, la formation à l'attention de huit personnes a commencé au mois de novembre.

**Tableau 3.2.4 – Les réalisations clés du projet**

Indicateur de référence	Indicateur atteint
Formation organisée pour l'accompagnement des victimes de violences sexuelles sur le plan juridique et psychologique	3 sessions, dont 2 pour les ONGs et 1 pour les avocats
Victimes bénéficiant de l'assistance judiciaire	386 personnes ont bénéficié des consultations juridiques et 59 victimes de violences sexuelles ont bénéficié de l'assistance judiciaire gratuite devant les juridictions.
Formations organisées à l'attention des greffiers en matière	3 formations totales des greffiers pénaux et

de violences sexuelles	pénitentiaires ainsi que des secrétaires des parquets ; un à Bunia pour 10 greffeurs, un à Bukavu pour 17 et un à Uvira pour 8
Prototype du logiciel de collecte et de traitement des données sur les violences sexuelles et formation de formateur	1 prototype et 1 manuel du logiciel
Boutiques de droit ont été chargées de fournir des conseils juridiques aux populations installées	5 boutiques de droit

Les activités du projet continueront en 2012 afin de permettre notamment la finalisation des activités relatives à l'aide à l'accès à la justice des victimes des violences sexuelles ainsi que celles ayant trait à l'équipement des institutions pénitentiaires et judiciaires.

### 3.2.5 Programme conjoint « Appui à la recherche universitaire sur les violences sexuelles pour une revisitations des curricula scolaires et universitaires en RDC » – UNESCO– US\$ 115.000; UNHCR – US\$ 1.035.000

Le programme « Appui à la recherche universitaire sur les violences sexuelles pour une revisitations des curricula scolaires et universitaires en RDC » vise à renforcer les capacités d'analyse du contexte et des causes pour une meilleure prévention et un soutien des outils ad hoc sur la base des études, des causes et pratiques identifiées et des caractéristiques spécifiques du contexte et mettre en œuvre des activités de conscientisation et de sensibilisation communautaire à travers la réalisation des programmes radio, des sessions d'information et de sensibilisation. Le programme a pour but plus spécifique d'organiser des recherches universitaires en sciences sociales (sociologie et anthropologie) portant sur l'analyse du contexte et des causes des violences sexuelles, leurs perceptions et leurs motivations dans le Nord Kivu.

#### Résultats



Figure 7 - Présentation du projet à l'équipe de recherche de l'Université de Goma (octobre 2011)

Le programme d'UNESCO a premièrement établi un partenariat avec l'Université de Kinshasa et l'Université de Goma. L'Université de Kinshasa a développé un protocole de recherche. L'Institut supérieur du Nord Kivu a été chargé pour la collecte prochaine des données de terrain. L'Université de Goma va entreprendre la supervision de la collecte des données de terrain et une première compilation. Fin 2011, la formation des chercheurs est en cours pour huit participants issus de l'Université de Goma. Une formation des enquêteurs est planifiée et cette activité sera suivie d'un déploiement des superviseurs et des enquêteurs sur les sites d'enquête. Ces deux activités sont des étapes préliminaires indispensables pour passer à la production et au

partage des résultats finaux de la recherche.

Les résultats des enquêtes de terrain pourront servir de référence tant pour les acteurs impliqués dans ce projet que pour ceux impliqués au niveau global du STAREC. Ainsi, les différentes activités entreprises ici visent le renforcement des capacités des autorités, en particulier la Division des Affaires Sociales dans la province, notamment à travers le soutien en équipements et moyens pour faciliter le suivi ainsi que la coordination des activités et des acteurs de prévention et protection contre les violences sexuelles et le renforcement des actions de plaidoyer auprès des autorités civiles, coutumières ou autres pour l'augmentation de la compréhension de la problématique liée aux violences sexuelles (notions, causes, conséquences, non-stigmatisation et réintégration communautaire) et l'engagement dans la mise en œuvre des mesures de prévention en vue de faciliter la création d'un environnement protecteur.

**Tableau 3.2.5 – Les réalisations clés du programme conjoint**

Indicateur de référence	Indicateur atteint
Équipes de recherches organisées	2 au total : un à l'Université de Goma et un à l'Université de Kinshasa
Outils de recherche produits	1 protocole de recherche 1 questionnaire individuel 1 guide de focus group 1 module de formation des enquêteurs
Formation sur les techniques de recherche sur les violences sexuelles	8 chercheurs juniors formés

En 2012, le programme de l'UNESCO vise à déployer des enquêteurs, de recueillir des données sur le terrain et télécharger les questionnaires remplis pour l'analyse. Les données seront traitées et analysées, et la production du rapport final sera entreprise. Enfin, le rapport final des résultats de recherche seront diffusés aux partenaires et toutes les parties concernées par la violence sexuelle en RDC.

### 3.2.6 Programme « Réduction de l'ampleur des violences sexuelles au Sud Kivu et en Ituri » – UNFPA – US\$ 790.054

Le programme d'UNFPA « Ampleur des violences sexuelles au Sud Kivu et en Ituri » vise à contribuer à la réduction des cas des violences sexuelles commis par les FARDC au Sud Kivu et en Ituri. Le programme participe à l'élargissement des ripostes par rapport aux violences sexuelles, à travers le renforcement des capacités techniques et institutionnelles des FARDC ainsi que la sensibilisation des 2.000 hommes de troupe – maillons essentiels du système de protection dans les situations d'urgence et ou de post-urgence comme c'est le cas pour le Sud Kivu et le district de l'Ituri dans la Province Orientale. Les partenaires qui soutiennent UNFPA d'un point de vue technique de la coordination sont : International Center for Migration Health and Development, European Union Security Sector Reform Mission in the Democratic Republic of the Congo (EuSec a été créé le 8 juin 2005 par le Conseil de l'Union européenne dans le but de reformer les FARDC), et la MONUSCO. Ce projet cible particulièrement le Service d'Éducation Civique et Patriotique (SECP) de la FARDC.

## Résultats

Depuis le début de la mise en œuvre du programme d'UNFPA, de bons progrès ont été réalisés pour renforcer les capacités techniques et institutionnelles des FARDC en matière de prévention et lutte contre les violences sexuelles. En particulier, le code de conduite des FARDC a été promulgué et présenté officiellement à la communauté nationale et internationale – lors d'une cérémonie à laquelle le Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies avait pris part. Ce code de conduite des FARDC a été reproduit en 10.000 exemplaires qui seront utilisés comme appuis didactiques et distribués aux officiers et sous-officiers lors des formations de Bukavu au Sud Kivu, de Kisangani et de Bunia dans la Province Orientale (**Tableau 3.2.6**). De même, une bande dessinée a été reproduite en 2.000 exemplaires. De plus, des modules de formation et de sensibilisation des FARDC ont été distribués.

**Tableau 3.2.6 – Les réalisations clés du programme**

Indicateur de référence	Indicateur atteint
Bureaux du SECP équipés en mobiliers de bureau et kits informatiques	4 bureaux équipés
Modules de formation produits	6 modules
FARDC formées comme formateurs sur les violences sexuelles	130 personnes formées
FARDC sensibilisées sur les violences sexuelles	6.000 personnes
Code de conduite des FARDC créé	1 code de conduite
Exemplaire reproduit du code de conduite	10.000 exemplaires

Le code de conduite est le résultat d'un processus qui a connu plusieurs étapes : (a) l'élaboration des modules par les formateurs des FARDC ; et (b) l'organisation d'un atelier national d'harmonisation des modules de formation. Les modules de formation ont été mis à l'essai à travers une formation de formateur à l'Est. Au total, 130 officiers et sous-officiers ont été formés comme formateurs – dit sensibilisateurs des hommes des troupes sur les violences sexuelles, le droit international humanitaire et le code de conduite des FARDC. La formation de formateur a permis de sensibiliser près de 6.000 hommes de troupe alors que la cible du projet était de 2.000 hommes de troupe. Dans le même élan, 30 officiers supérieurs - chefs des garnisons militaires – ont également été sensibilisés sur les violences sexuelles, le droit international humanitaire et le code de conduite des FARDC.

Il faut toutefois noter que l'étude sur la perception et la connaissance des militaires en matière des violences sexuelles a été annulée, car une étude similaire et récente a été menée par une université suédoise.

En 2012, le programme du UNFPA continuera à sensibiliser les FARDC dans la Province Orientale, fera avancer la réhabilitation des FARDC, fera une présentation officielle des modules de formation et diffusera le suivi et l'évaluation du projet.

### 3.2.7 Programme « Amélioration du système d'information et de gestion des données sur les violences sexuelles en RDC » – UNFPA – US\$ 500.000

Le but du programme UNFPA « Amélioration du système d'information et de gestion des données sur les violences sexuelles en RDC » est d'améliorer le système d'information et de gestion des données sur les violences sexuelles en RDC. De manière spécifique, le programme vise à mettre en place un système de collecte de données unique et harmonisé, assurer le stockage, le traitement et l'analyse des données sur les violences sexuelles et assurer la diffusion et le partage de l'information sur les violences sexuelles.

#### Résultats

Le programme UNFPA, avec le principal partenaire de la mise en œuvre le MINIGEFAE, a fait de bons progrès en 2011 pour assurer la coordination de la collecte des données sur les violences sexuelles. Avec un appui technique de l'UNFPA, le MINIGEFAE a bénéficié en termes de dotation en transfert et installation de la base de données intégrée, mise à disposition d'un expert national et de la formation des techniciens du MINIGEFAE. Cette structure étatique a initié un processus d'appropriation nationale de la coordination de la collecte, dont la finalité est de centraliser dans la base intégrée les données collectées auprès des acteurs de terrain, d'en effectuer le traitement et l'analyse et enfin d'en assurer la publication officielle et la diffusion.

**Tableau 3.2.7 – Les réalisations clés du programme en RDC**

Indicateur de référence	Indicateur atteint
Mécanismes de collecte de données existantes inventoriés	3
Répertoire disponible d'acteurs intervenant dans la lutte contre les violences sexuelles	500 acteurs
Cartographie des intervenants élaborée	1
Liste d'indicateurs SMART sur les différentes composantes	1 liste
Formateurs formés dans la collecte de données	257 personnes
Proportion d'acteurs impliqués dans la collecte de données	37 pour cent
Analyses générées avec la base de données intégrée	6

Le répertoire disponible constitué de plus de 500 acteurs intervenant dans la lutte contre les violences sexuelles au Sud Kivu et en Ituri (447 et 152 acteurs respectivement) montre que seulement 220 parmi eux (dont 147 acteurs au Sud Kivu et 73 en Ituri) ont contribué à l'alimentation de la base de données (**Tableau 3.2.7**). Bien qu'étant en dessous de la moitié du nombre d'acteurs répertoriés en 2011, ce chiffre a sensiblement augmenté depuis le lancement des activités du programme. Il pourra ainsi s'améliorer davantage par l'accroissement de la sensibilisation des acteurs de terrain sur l'importance de leur intégration au système national de collecte, qui se traduit notamment par la valorisation de leurs activités (en matière d'intervention, dans la lutte contre les violences sexuelles) d'une part et le rapprochement des statistiques produites à la réalité.

La base de données mise en place à l'avantage d'intégrer des variables sélectionnées par d'autres systèmes de collecte existants (ex. Gender-Based Violence Information Management System), ce qui permet des analyses des données comparatives sur le plan international. Le manuel des procédures en matière de collecte des données

sur les violences sexuelles et basées sur le genre est en cours de publication. Il sera appuyé par un Arrêté Ministériel régissant cette opération en RDC.

L'expertise technique transférée au MINIGEFAE traduit significativement une évolution positive du processus d'appropriation de la coordination de la collecte des données par la partie étatique, même si l'aboutissement dudit processus requiert encore la mobilisation des ressources financières consistantes nécessaires pour l'amélioration du fonctionnement du système de collecte mis en place.

L'analyse des indicateurs produits à partir de la base de données intégrée (tableaux statistiques, graphiques et cartes thématiques) permet d'étoffer le rapport annuel 2011 des activités en cours de rédaction au niveau de la coordination du programme. Ce rapport sera transmis au MINIGEFAE pour amendement, validation, publication et diffusion.

Le partage d'information sur ce programme en 2012 est assuré, car il est prévu que la production des notes de greffage sera publiée dans le bulletin du MINIGEFAE. De plus, il prévoit une évaluation externe, qui s'inscrit dans un cadre global qui concerne l'ensemble des activités de lutte contre les violences sexuelles à l'Est de la RDC, que le MINIGEFAE compte organiser avec l'appui des agences de l'ONU et les autres acteurs humanitaires et de développement.

### **3.2.8 Programme « Amélioration du système d'information sur les violences sexuelles au Nord Kivu » – UNFPA - US\$ 500.000**

Le but du programme UNFPA « Amélioration du système d'information sur les violences sexuelles au Nord Kivu » est d'améliorer le système d'information sur les violences sexuelles au Nord Kivu. De manière spécifique, le programme vise à mettre en place un système de collecte des données unique et harmonisé ; assurer le stockage, le traitement et l'analyse des données sur les violences sexuelles ; et assurer la diffusion et le partage de l'information sur les violences sexuelles.

#### ***Résultats***

Le répertoire des intervenants et interventions mis à jour du programme UNFPA concerne les territoires de Beni, Lubero et Rutshuru ainsi que les villes de Goma, Beni et Butembo. À la suite aux contraintes sécuritaires et temporaires, la mise à jour de la cartographie des intervenants et interventions pour les territoires de Masisi et de Walikale n'a pas été réalisée au cours du dernier trimestre de 2011. Le manuel des procédures en matière de collecte des données sur les violences sexuelles et basées sur le genre est en cours de publication. Il sera appuyé par un Arrêté Ministériel régissant cette opération en RDC.

Dans l'optique du renforcement de l'appropriation de la coordination de la collecte des données par la partie étatique, la division provinciale du Genre, de la Famille et de l'Enfant a bénéficié d'un appui en équipement informatique et en fourniture de bureau. Elle a également, dans le cadre du programme, effectué une mission de sensibilisation des acteurs pour leur implication dans le programme dans les territoires de Rutshuru et de Masisi.

**Tableau 3.2.8 – Les réalisations clés du programme au Nord Kivu**

Indicateur de référence	Indicateur atteint
Mécanismes de collecte de données existantes inventoriés	3
Répertoire des intervenants dans la lutte contre les violences sexuelles	1
Analyses générées avec la base de données intégrée	2
Liste d'indicateurs SMART sur les différentes composantes	1 liste

L'analyse des indicateurs produits à partir des données sur les cas incidents des violences sexuelles (tableaux statistiques, graphiques et cartes thématiques) permet d'étoffer le rapport annuel 2011 des activités en cours de rédaction au niveau de la coordination du programme. Ce rapport sera transmis au MINIGFAE pour amendement, validation, publication et diffusion.



## 4 Sommaire financier

Cette section décrit l'exécution du budget du SRFF. Ce rapport financier consolidé couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2011 et fournit des données financières sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des projets financés par le SRFF. Il est affiché sur le MPTF Office GATEWAY à l'adresse :

<http://mptf.undp.org/factsheet/fund/CRF00>.

### 4.1 Sources, utilisations, et le solde des fonds

Fin décembre 2011, le SRFF a reçu un total de dépôts d'US\$ 16,8 millions de dollars, et a transféré US\$ 12,1 millions de dollars aux Organisations participantes. Les dépenses des Organisations participantes étaient d'US\$ 3,8 millions en 2011, ce qui représente 49 pour cent des fonds transférés. Le **Tableau 4.1** donne un aperçu financier de l'ensemble des sources, des utilisations et le solde de fonds du SRFF jusqu'au 31 décembre 2011.

**Tableau 4.1 : Aperçu financier pour la période terminant le 31 décembre 2011 (montants en dollars US)**

	Années précédentes jusqu'au 31 décembre 2010	Année en cours janvier à décembre 2011	TOTAL
<b>Sources de Fonds</b>			
Contributions brutes des bailleurs de fonds	16.766.781	-	16.766.781
Revenus d'intérêt gagné du Fonds	148.122	74.702	222.824
Revenus provenant des Organisations participantes	-	-	-
Remboursement par l'Agent administratif (intérêt / autres)	-	-	-
Autres revenus	-	-	-
<b>Total: Sources de Fonds</b>	<b>16.914.903</b>	<b>74.702</b>	<b>16.989.605</b>
<b>Utilisation des fonds</b>			
Transferts aux Organisations participantes	4.312.251	7.778.046	12.090.297
Les remboursements reçus des Organisations participantes	-	-	-
<b>Montant net financé aux Organisations participantes</b>	<b>4.312.251</b>	<b>7.778.046</b>	<b>12.090.297</b>
Frais de l'Agent administratif	167.688	-	167.688
Coûts directs : (Conseil d'administration, Secrétariat ... etc)	-	-	-
Frais bancaires	66	508	574
Autres dépenses	-	-	-
<b>Total: Utilisation des fonds</b>	<b>4.479.985</b>	<b>7.778.554</b>	<b>12.258.539</b>
<b>Solde de fonds disponibles avec l'Agent administratif</b>	<b>12.434.918</b>	<b>(7.703.852)</b>	<b>4.731.066</b>
Montant net financé aux Organisations participantes	4.312.251	7.778.046	<b>12.090.297</b>
Dépense des Organisations participantes	2.134.134	3.793.353	<b>5.927.487</b>
<b>Solde de fonds avec les Organisations participantes</b>	<b>2.178.117</b>	<b>3.984.693</b>	<b>6.162.810</b>

Outre les contributions des donateurs, le SRFF reçoit également des fonds de l'intérêt gagné sur le revenu. Les deux sources de revenus d'intérêt sont les suivants : (1) les intérêts gagnés par le MPTF Office sur le solde des fonds avec l'Agent administratif du compte SRFF ; et (2) les revenus d'intérêts provenant des Organisations participantes, ce qui est le montant gagné par les Organisations participantes sur le solde non décaissé des fonds SRFF. Pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2011, l'intérêt du Fonds s'élevait à US\$ 74.702 milliers.

Il est important de noter qu'en raison d'un manque de contributions en 2011, le coût de services fournis par l'Agent administratif n'a pas été couvert.

## 4.2 Les contributions des bailleurs de fonds

Le **Tableau 4.2** présente la distribution des contributions reçues. Le SRFF est en fait financé par quatre bailleurs de fonds qui ont signé le SAA, à savoir le gouvernement de la Belgique, la Norvège, les Pays-Bas et l'Agence suédoise de coopération internationale au développement.

**Tableau 4.2 : Dépôts des bailleurs de fonds (montants en dollars US)**

Nom du bailleur de fonds	Dépôts		Total
	Années précédentes jusqu'au 31 décembre 2010	Année en cours janvier à décembre 2011	
La Belgique	8.212.500	-	8.212.500
Les Pays-Bas	2.647.059	-	2.647.059
La Norvège	1.918.122	-	1.918.122
L'Agence suédoise de coopération internationale au développement	3.989.100	-	3.989.100
<b>Total:</b>	<b>16.766.781</b>	<b>-</b>	<b>16.766.781</b>

## 4.3 Transferts de fonds

Les fonds sont transférés aux Organisations participantes dans le but global d'améliorer la cohérence de la réponse humanitaire, d'améliorer l'évaluation des besoins et d'améliorer le Processus d'Appel Consolidé (CAP) et les transferts sont faits à partir de deux domaines prioritaires d'intervention (retour et réintégration des déplacés internes et prévention de la violence sexuelle), en ligne avec le STAREC et l'ISSSS.

### 4.3.1 Transferts aux Organisations participantes

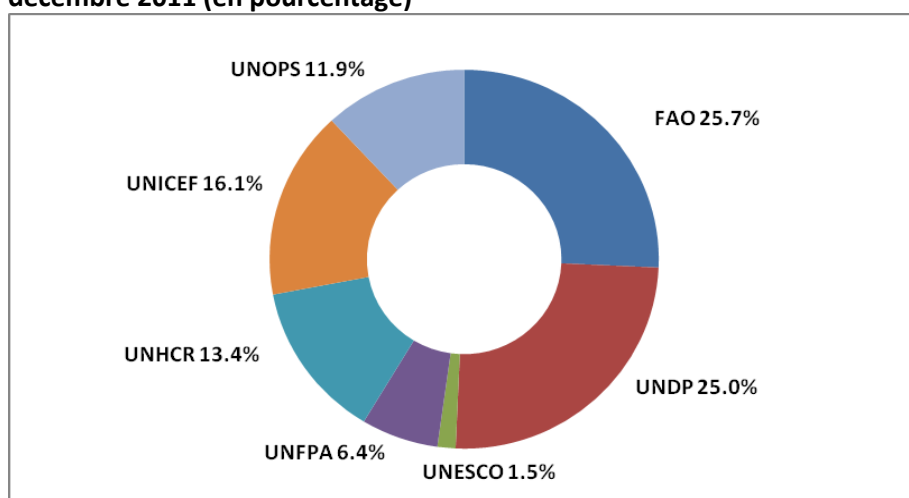
Onze Organisations participantes ont signé le mémorandum d'entente du SRFF depuis sa création en septembre 2009. La distribution du montant net financé, consolidé par Organisation participante est résumée dans le **Tableau 4.3.1**.

**Tableau 4.3.1 : Montant net financé par Organisation participante (montants en dollars US)**

Organisation participante	Années précédentes jusqu'au 31 décembre 2010	Année en cours janvier à décembre 2011	TOTAL
FAO	-	2.003.254	2.003.254
UNDP	-	1.945.955	1.945.955
UNESCO	-	115.000	115.000
UNFPA	1.582.350	500.000	2.082.350
UNHCR	760.024	1.035.000	1.795.024
UNICEF	1.969.877	1.250.000	3.219.877
UNOPS	-	928.837	928.837
<b>Total</b>	<b>4.312.251</b>	<b>7.778.046</b>	<b>12.090.297</b>

En 2011, FAO a reçu le plus grande part du financement (25,7 pour cent), suivi du PNUD (25 pour cent), UNICEF (16,1 pour cent), UNHCR (13,4 pour cent), UNOPS (11,9 pour cent), UNFPA (6,4 pour cent) et UNESCO (1,5 pour cent), comme le montre la **Figure 4.3.1** ci-dessous.

**Figure 4.3.1 : Montant net financé par Organisation participante pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2011 (en pourcentage)**



#### 4.3.2 Transferts par domaines prioritaires d'intervention

Le SRFF contient les domaines prioritaires d'intervention suivants : « Retour et réintégration des déplacés internes » et « Prévention de la violence sexuelle ». **Tableau 4.3.2** ci-dessous montre le montant approuvé par domaine prioritaire d'intervention.

**Tableau 4.3.2 : Montant net financé par domaine prioritaire d'intervention (montants en dollars US)**

Domaine prioritaire d'intervention	Années précédentes jusqu'au 31 décembre 2010	Année en cours janvier à décembre 2011	TOTAL
Retour et réintégration des déplacés internes	-	3.949.209	3.949.209
Prévention de la violence sexuelle	4.312.251	3.828.837	8.141.088
<b>Total</b>	<b>4.312.251</b>	<b>7.778.046</b>	<b>12.090.297</b>

Le financement a été fourni à deux domaines prioritaires d'intervention en 2011 : US\$ 3.949.209 au domaine prioritaire d'intervention « Retour et réintégration des déplacés internes » (50,7 pour cent) et US\$ 3.828.837 au domaine prioritaire d'intervention « Prévention de la violence sexuelle » (49,3 pour cent).

#### 4.4 Dépenses déclarées par les Organisations participantes

Les dépenses des projets sont engagées et suivies de chaque Organisation participante, et ils sont ramenés par six catégories de dépenses des Organisations du Groupe des Nations Unies pour le Développement (GNUD).

Tous les rapports des dépenses ont été soumis par les Organisations participantes au MPTF Office à travers l'UNEX - l'outil de transmission de rapports financiers du MPTF Office. L'information financière de 2011 a été affichée au site [MPTF Office GATEWAY](#) et peut aussi être trouvée dans les tableaux ci-inclus.

##### 4.4.1 Dépenses globales et taux d'exécution

Le **Tableau 4.4.1** ci-dessous affiche les transferts et les dépenses du SRFF et présente les taux d'exécution. En 2011, les dépenses déclarées s'élevaient à US\$ 3.793.353, sur US\$ 7.778.046 du montant net financé. Le taux d'exécution cumulé au 31 décembre 2011 est égal à 49 pour cent. En 2011, les projets dans les domaines prioritaires d'intervention suivants ont été financés : « Retour et réintégration des déplacés internes » et « Prévention de la violence sexuelle ». **Tableau 4.4.1** ci-dessous affiche l'aperçu financier.

**Tableau 4.4.1 : Aperçu des finances avec distribution par domaine prioritaire d'intervention (en dollars US)**

Domaine prioritaire d'intervention	Années précédentes jusqu'au 31 décembre 2010		Année en cours janvier à décembre 2011		TOTAL		Taux d'exécution (%)
	Montant net financé	Dépenses	Montant net financé	Dépenses	Montant net financé	Dépenses	
Retour et réintégration des déplacés internes	-	-	3.949.209	196.516	3.949.209	196.516	4,98
Prévention de la violence sexuelle	4.312.251	2.134.134	3.828.837	3.596.837	8.141.088	5.730.971	70,40
<b>Total</b>	<b>4.312.251</b>	<b>2.134.134</b>	<b>7.778.046</b>	<b>3.793.353</b>	<b>12.090.297</b>	<b>5.927.489</b>	<b>49,03</b>

Le domaine prioritaire d'intervention qui a reçu le plus grande part du financement était « Retour et réintégration des déplacés internes » avec US\$ 3.949.209 et avec un taux d'exécution de 4,98 pour cent ;

« Prévention de la violence sexuelle » avec US\$ 3.828.837, avec un taux d'exécution de 70,4 pour cent. Le domaine prioritaire d'intervention « Retour et réintégration des déplacés internes » a un taux d'exécution bas parce que ce domaine n'a pas été financé en 2010.

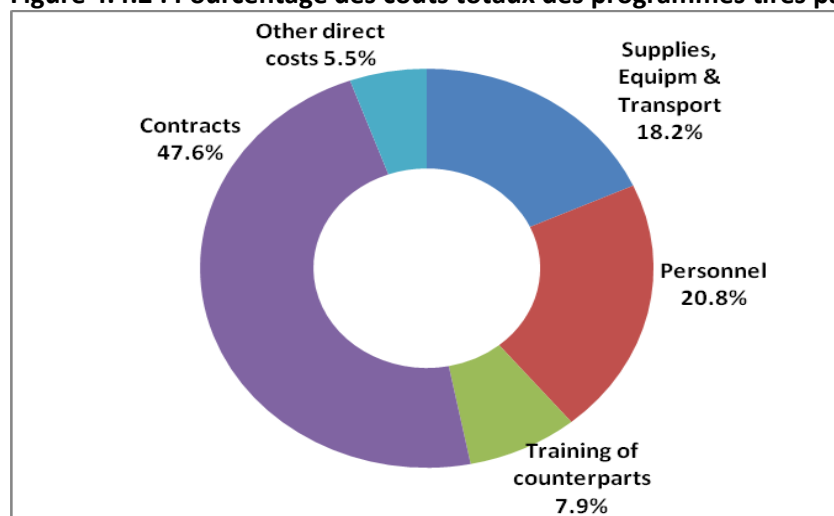
Le **Tableau 4.4.2** ci-dessous montre les dépenses du Fonds par les six catégories du GNUD approuvées. Les montants les plus élevés de dépenses sont les suivants : contrats (47,6 pour cent), suivis de personnel (20,8 pour cent), provisions, produits de base, équipement et transports (18,2 pour cent), formation (7,9 pour cent) et les autres coûts directs (5,5 pour cent).

**Tableau 4.4.2 : Total des dépenses par catégorie (montants en dollars US)**

Catégories	Dépenses	Dépenses	Total	% des coûts totaux des programmes
	Années précédentes jusqu'au 31 décembre	Année en cours janvier à décembre 2011		
Provisions, produits de base, équipement et transports	511.533	495.332	1.006.865	18,2
Personnel	418.943	733.618	1.152.562	20,8
Formation des homologues	75.161	362.152	437.314	7,9
Contrats	928.114	1.709.969	2.638.083	47,6
Autres coûts directs	60.767	244.297	305.063	5,5
<b>Coût total des programmes</b>	<b>1.994.518</b>	<b>3.545.369</b>	<b>5.539.887</b>	<b>100,00</b>
Coûts d'appui indirects	139.616	247.984	387.600	7,0
<b>Total</b>	<b>2.134.134</b>	<b>3.793.353</b>	<b>5.927.487</b>	

La **Figure 4.4.2** ci-dessous reflète les montants dépensés en pourcentage de chacune des six catégories du GNUD en 2011.

**Figure 4.4.2 : Pourcentage des coûts totaux des programmes tirés par les six catégories du GNUD en 2011**



Les contrats représentent la catégorie la plus élevée décaissée (47,6 pour cent).

#### 4.4.2 Les dépenses cumulées des Organisations participantes, avec distribution par catégorie

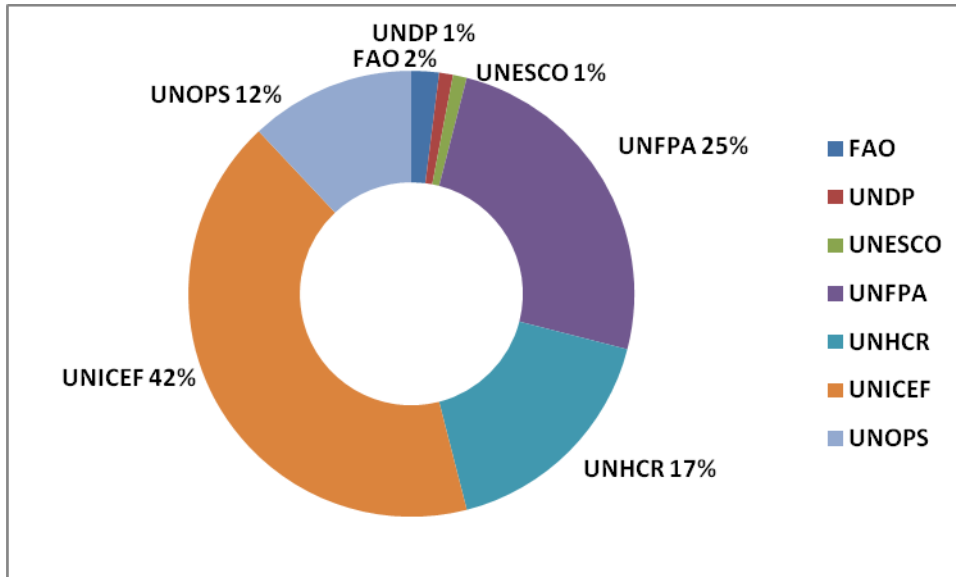
Les dépenses cumulées déclarées par les Organisations participantes sont présentées dans le **Tableau 4.4.3** des six catégories harmonisées du GNUD.

**Tableau 4.4.3 : Total des dépenses cumulées par Organisation participante, avec distribution par catégorie, du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2011 (montants en dollars US)**

Orgs participantes	Fonds transférés	Dépenses totales	Dépenses par catégorie							% des Coûts totaux des progr.
			Provisions, produits de base, équipement et transports	Personnel	Formation des homologues	Contrats	Autres coûts directs	Coût total des programmes	Coûts indirects	
FAO	2.003.254	174.367	34.809	77.633	-	40.000	10.519	162.960	11.407	7,00
UNDP	1.945.955	22.149	2.749	16.451	-	-	1.679	20.880	1.269	6,08
UNESCO	115.000	13.605	1.950	1.358	-	7.303	2.103	12.715	890	7,00
UNFPA	2.082.350	1.484.423	379.140	399.366	390.405	11.285	207.115	1.387.311	97.112	7,00
UNHCR	1.795.024	1.030.024	333.150	427.179	14.776	153.949	33.585	962.639	67.385	7,00
UNICEF	3.219.877	2.502.964	145.927	130.498	31.233	2.019.454	12.106	2.339.219	163.745	7,00
UNOPS	928.837	699.954	109.140	100.077	900	406.091	37.955	654.163	45.791	7,00
<b>Total</b>	<b>12.090.297</b>	<b>5.927.486</b>	<b>1.006.865</b>	<b>1.152.562</b>	<b>437.314</b>	<b>2.638.083</b>	<b>305.063</b>	<b>5.539.887</b>	<b>387.599</b>	<b>7,00</b>

La **Figure 4.4.3** ci-dessous reflète les montants de dépenses cumulées en pourcentage par les Organisations participantes du SRFF.

Figure 4.4.3 : Dépenses des Organisations participantes (en pourcentage)



L'UNICEF a déclaré la plus grande quantité de dépenses parmi les Organisations participantes du SRFF. Le montant représente 42 pour cent du total des dépenses cumulatives déclarées par le SRFF.

## 5 Transparence et responsabilité

Le MPTF Office continue à fournir des informations sur GATEWAY (<http://mptf.undp.org>) – une plateforme de connaissances offrant en temps réel les données - l'information financière du système de comptabilité MPTF des contributions des donateurs, budgets des programmes et les transferts aux Organisations participantes des Nations Unies. Tous les rapports narratifs sont publiés sur le site MPTF GATEWAY qui fournit un accès facile à près de 8.000 rapports et documents pertinents, avec des outils et des tableaux d'affichage des données financières et de programmes. En fournissant un accès facile à l'augmentation du nombre de rapports d'étape et les documents connexes téléchargés par les usagers dans le domaine, il facilite le partage des connaissances et de la gestion entre les organismes des Nations Unies. Il est conçu pour fournir de façon transparente et responsable des services de gestion de fonds au système des Nations Unies pour renforcer la cohérence, l'efficacité et l'efficience. Le MPTF Office GATEWAY a été reconnu comme un « Modèle » par les homologues et les partenaires. En outre, le SRFF offre également un site Web, <http://mptf.undp.org/factsheet/fund/CRF00>, avec une mise à jour des informations sur les activités du Fonds.

## 6 Conclusion

Ce premier rapport annuel consolidé porte sur la mise en œuvre des activités financées dans le cadre du Fonds de Stabilisation et de Relèvement. Il s'articule sur les réalisations et le progrès des projets financés en 2011, la

deuxième année de fonctionnement du SRFF. Se basant sur le plan STAREC et celui de l'ISSSS, les partenaires se sont fixés un objectif de créer un cadre international stratégique et collectif pour appuyer la stabilisation et la reconstruction en République Démocratique du Congo.

Le présent rapport est consolidé par le MPTF Office qui joue le rôle d'Agent administratif du SRFF. Pour sa rédaction, le rapport s'est référé aux différents documents narratifs et financiers soumis par les Organisations participantes. Onze Organisations participantes ont signé le mémorandum d'entente du SRFF depuis sa création en septembre 2009. En 2010, le SRFF a reçu un total d'US\$ 16,8 des contributions des donateurs de la Belgique, la Norvège, les Pays-Bas et l'Agence suédoise de coopération internationale au développement et un montant de US\$ 12,1 millions cumulatifs a été transféré aux Organisations participantes. Le 31 décembre 2011, l'Agent administratif a transféré un total d'US\$ 7.778.046 à sept Organisations participantes. Le SFB a approuvé quatre projets qui ont démarré en 2011. Un de ces projets fait partie du domaine prioritaire d'intervention « Retour et Réintégration des déplacés internes », sa première année d'opération. Le domaine prioritaire d'intervention « Prévention de la violence sexuelle » a également reçu un financement pour trois projets mis en exécution en 2011.

Un pourcentage de 72,3 des ressources déposées par les donateurs dans le compte SRFF a été programmé par le SFB. De toute évidence, les engagements de financement supplémentaires sont nécessaires pour aider le système des Nations Unies à poursuivre sa coopération dans les domaines inclus dans le STAREC et l'ISSSS, à savoir : la sécurité (réforme du secteur de la sécurité, justice militaire, désarmement, démobilisation et réinsertion) ; le dialogue politique ; la restauration de l'autorité de l'État (réhabilitation des routes, réhabilitation des infrastructures publiques, appui à l'identification, à la formation et aux déploiements des représentants de l'État, régulation du secteur minier) ; le retour et réintégration des déplacés internes et les réfugiés, et relèvement communautaire (réconciliation locale, problématiques foncières, préparation au retour volontaire et sécurisé, renforcement de la cohésion sociale, l'accès au service de base et le relèvement économique) ; et la prévention de la violence sexuelle.

Des progrès ont été réalisés en 2011 par les Organisations participantes dans l'atteinte de résultats concrets et mesurables par rapport aux objectifs du STAREC et ISSSS. Dans le cadre du domaine prioritaire d'intervention « Retour et réintégration des déplacés internes », pour améliorer les revenus des ménages bénéficiaires grâce à une production agricole, la cartographie des sites du projet a été produite par le PNUD et FAO et 13 villages ont été ciblés. Au total, 4.759 ménages bénéficiaires (87 pour cent) ont été identifiés et leur liste par localité et volet d'activité a été produite.

Le dernier trimestre de 2011 aura été marqué par des signaux positifs forts de la part du gouvernement de la RDC et des Nations Unies à travers le soutien au processus de stabilisation. En effet, en octobre, le gouvernement a signé la nouvelle Ordonnance Présidentielle portant l'extension du plan STAREC pour 36 mois additionnels, jusqu'en juin 2014. Cette décision est la première extension pluriannuelle du STAREC. Néanmoins, des contraintes majeures persistent ; principalement dans la capacité du gouvernement à soutenir la pérennité des efforts de stabilisation.

Les activités de stabilisation et de soutien à la sécurité, la dialogue politique, la restauration de l'autorité de l'état et le relèvement économique, visent des gains rapides et l'achèvement d'un environnement institutionnel et socioéconomique stable, qui généreront les conditions de réformes à long terme, il est primordial que les acteurs politiques et institutionnels clés y soient engagés. En gardant à l'esprit le contexte postélectoral volatile



et les élections provinciales et locales à venir, les activités de stabilisation dans l'Est de la RDC en 2012 requerront plus d'engagement sur les fronts politiques et institutionnels.

Le Plan Prioritaire pour la Stabilisation 2012-2014 représente à ce titre le nouveau cadre pour le support international de l'ISSSS et STAREC. Toutes les priorités y ont été identifiées conjointement par les structures de coordination du STAREC, guidées par le gouvernement de la RDC. Dans le cadre de ce nouveau plan, un dialogue continu et des mesures d'accompagnement du gouvernement de la RDC seront recherchées.

Un financement supplémentaire des partenaires est nécessaire afin d'aider les autorités nationales et locales et assurer le soutien essentiel que l'ONU fournit dans les domaines prioritaires. Sur la base du Plan Prioritaire pour la Stabilisation, les Organisations participantes ont formulé de nouvelles phases de leurs programmes. Un soutien accru au SRFF est vital pour la mise en œuvre des priorités et l'atteinte de l'objectif de stabilisation fixe. Le MPTF Office prévoit que les rapports annuels donneront le SFB la base afin de mieux évaluer les besoins des ressources supplémentaires et mobiliser des fonds.